

Profil de compétences

Rôle: Chef/fe d'équipe

Gestion des documents

Date	Version	Description	Autorisé par
13.11.2019	0.9	Sur la base des situations de travail validées et des FCR, des compétences opérationnelles (dimensions de compétences) ont été formulées, version en vue de l'enquête menée dans le groupe d'accompagnement novembre 2019	Groupe de projet des entrepreneurs du masterplan
03.06.2020	1.0	Affirmations pour l'enquête qui sera réalisé au sein du groupe d'accompagnement et du groupe de projet (juin - août 2020)	SSE, après révision avec le groupe de travail ad hoc (experts)
26.08.2020	0.91	Profil de compétences D (suivi des modifications) dans lequel ont été intégrés les précisions et les retours linguistiques à l'enquête au sein du groupe d'accompagnement de novembre 2019 ainsi que les résultats clairs de l'enquête de juin 2020.	Projet, pour révision en vue de l'examen par les experts dans le cadre de l'atelier du 7 septembre 2020
19.10.2020	0.99	Profil de compétences D	Conférence de révision 19.10.2020, dans la perspective de la rédaction finale D
25.11.2020	1.0	Profil de compétences F	Après la rédaction finale par experts

Vue d'ensemble du profil de compétences « chef/fe d'équipe »

SITUATIONS DE TRAVAIL DCO						
2) QES - Qualité, environnement et sécurité	2.1 Assurer le respect des prescriptions relatives à la sécurité au travail et à la protection de la santé	2.2 Assurer le respect des lois, prescriptions, normes de construction et règles de la construction	2.3 Assurer le respect des prescriptions relatives à la protection de l'environnement	2.4 Garantir le niveau de qualité convenu contractuellement dans la zone de travail confiée		
3) PRÉPA - Préparation du travail	3.1 Lire les plans de construction et en extraire l'essentiel pour le projet de construction	3.2 Établir les différents croquis et dessins nécessaires aux processus de gestion et de travail	3.3 Déterminer les besoins en matériel d'exploitation et en matériaux de construction pour son propre domaine de compétences et organiser sa mise à disposition	3.4 Organiser le stockage et la mise à disposition des matériaux de construction nécessaires et contrôler leur qualité (bâtiment, génie civil)	3.5 Attribuer des mandats aux collaborateurs pour des travaux	
4) Réalisation	4.1 Aménager, sécuriser le chantier et garantir la maintenance	4.2 Exécuter et documenter des travaux de mensuration et d'implantation à partir de points de référence donnés par le géomètre/technicien-géomètre	4.3 Coordonner et diriger des travaux de déconstruction dans la zone de travail confiée	4.4 Coordonner et diriger des travaux de canalisation, de terrassement et de pose de conduites	4.5 Coordonner et diriger la réalisation d'éléments de construction en béton avec coffrages et armatures	4.6 Coordonner et diriger la réalisation de différents types de maçonneries
	4.7 Organiser l'entretien et le nettoyage du matériel et des outils de l'entreprise dans la zone de travail confiée	4.8 Coordonner et contrôler le montage de protections contre les chutes et d'échafaudages	4.9 Coordonner et diriger la réalisation de systèmes d'évacuation des eaux de surface et d'infiltration. Mettre en œuvre des systèmes d'épuisement des eaux	4.10 Exécuter des travaux stabilisation des sols conformément aux instructions	4.11 Participer aux travaux de terrassement et à la pose de couches de fondation	4.12 Préparer des petits travaux de pose de béton bitumineux
	4.13 Aider à la réalisation d'enceintes de fouilles et d'éléments de soutènement	4.14 Coordonner et diriger la mise en place d'éléments préfabriqués	4.15 Coordonner et diriger des travaux de second œuvre dans la zone de travail confiée	4.16 Coordonner et diriger la sécurisation, la reprise en sous-œuvre, le renforcement et la planification des étapes de travail	4.17 Coordonner et diriger la réalisation de systèmes de canalisation et d'évacuation des eaux (concerne le génie civil)	4.18 Coordonner et diriger la réalisation de systèmes de rétention et de gestion des eaux (concerne l'opérateur de sciage d'édifice)
	4.19 Coordonner et diriger la rénovation et l'assainissement des constructions en béton (concerne le bâtiment)	4.20 Coordonner et diriger des travaux de gestion des eaux dans la zone de travail confiée (concerne le génie civil)	4.21 Procéder au forage et au sciage du béton et des constructions en maçonnerie (concerne l'opérateur de sciage d'édifice)	4.22 Effectuer et consigner des travaux de mensuration et d'implantation à l'aide d'outils numériques		
5) Surveillance, travaux finaux	5.1 Surveiller l'exécution des travaux dans la zone de travail confiée	5.2 Assurer le report et les relevés dans la zone de travail confiée et réunir les documents nécessaires à la facturation				
6) Collaboration en équipe	6.1 Agir en équipe	6.2 Communiquer avec les collègues et les collaborateurs qui ont été affectés et assurer la coordination	6.3 Identifier et aborder les conflits internes de manière constructive			
7) Collaboration avec des tiers	7.1 Communiquer de manière appropriée avec les parties prenantes externes et assurer la coopération					

8) Gestion du personnel	8.1 Informer, instruire les collaborateurs dans la zone de travail confiée et diriger les équipes	8.2 Encadrer les apprentis durant leur travail et identifier leur potentiel				
10) Autogestion	10.1 Réfléchir de façon entrepreneuriale durant les processus de travail	10.2 Utiliser des techniques de travail	10.3 Communiquer de manière convaincante	10.4 Participer à la résolution des problèmes	10.5 Approfondir en permanence ses compétences techniques et de gestion, et les transmettre dans la zone de travail confiée	10.6 Gérer les changements et les nouveautés
	10.7 Garantir ses performances personnelles					

Profil de compétences

INFOBOX - dimensions de compétences

Dans les dimensions de compétences, **les connaissances sont divisées en trois catégories**. Cette méthode permet de décrire les connaissances professionnelles des travailleurs. Veuillez trouver ci-après une explication des catégories.

Connaissances de base	Vue d'ensemble Les connaissances de base représentent la catégorie la plus basse des connaissances. Le travailleur dispose d'une vue d'ensemble des connaissances professionnelles dont il a besoin pour l'exécution d'une tâche.
Connaissances pratiques	Des connaissances qui se traduisent dans la pratique Les connaissances pratiques représentent la catégorie moyenne des connaissances. Le travailleur peut mettre en pratique ses connaissances professionnelles de manière autonome.
Connaissances approfondies	Connaissances théoriques et pratiques Les connaissances approfondies représentent la catégorie la plus élevée des connaissances. Le travailleur est en mesure de mettre en pratique ses connaissances professionnelles de manière autonome, les partager avec ses collaborateurs et les analyser.

1. Acquisition

Aucune

2. QES - Qualité, environnement et sécurité

Situation de travail	Facteurs essentiels de réussite	Dimension de compétences
2.1 Assurer le respect des prescriptions relatives à la sécurité au travail et à la protection de la santé <p>Les chefs d'équipe appliquent les lois et les prescriptions relatives à la sécurité au travail et à la protection de la santé et veillent à ce qu'elles soient mises en œuvre (y compris au sein du groupe).</p> <p>Ils identifient les dangers et s'informent sur les prescriptions et les techniques en vigueur ainsi que sur les mesures à prendre dans leur domaine.</p> <p>Ils organisent l'ensemble des activités visant à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles de sécurité et de protection de la santé dans leur domaine conformément aux prescriptions.</p> <p>Ils mettent en œuvre les mesures de sécurité sur les chantiers. En matière de sécurité, ils donnent l'exemple sur le chantier en portant l'équipement de protection individuelle et en veillant à ce qu'il soit porté par tous les membres du groupe. Ils assurent ainsi la sécurité au travail, pour eux-mêmes et pour les autres. Ils associent en continu les membres de leur groupe à cette démarche et les instruisent de manière appropriée. En cas de danger immédiat, ils prennent aussitôt des mesures.</p> <p>Ils examinent si les mesures sont correctement appliquées partout, si elles sont efficaces et si elles correspondent aux prescriptions. Au besoin, ils ordonnent les mesures rectificatives nécessaires ou une suspension temporaire du travail, et signalent les faits à leurs supérieurs.</p>	<p>Connaissance détaillée des prescriptions relatives à la sécurité au travail</p> <p>Vigilance (observer attentivement le chantier et rechercher en permanence d'éventuelles sources de danger)</p> <p>Avoir conscience du fait que la sécurité au travail a autant d'importance que la qualité ou le respect des délais, et être prêt à y consacrer le temps nécessaire</p> <p>Rigueur</p> <p>Capacité d'anticipation : Intégrer la sécurité au travail dès la préparation des travaux</p> <p>Capacité à s'imposer face aux cadres et aux collaborateurs</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurent le respect des prescriptions et lois relatives à la sécurité au travail et à la protection de la santé dans la zone de travail confiée. Ont une connaissance approfondie des prescriptions et lois relatives à la sécurité au travail et à la protection de la santé. Veillent toujours à prendre en compte la sécurité au travail dès la phase de préparation des travaux. S'engagent pour le respect de la sécurité au travail vis-à-vis des supérieurs hiérarchiques et des collaborateurs. Sont conscients des conséquences en cas de non-respect des dispositions relatives à la sécurité au travail. Contrôlent le respect de la sécurité au travail sur le chantier. Ils discernent des situations dangereuses et prennent immédiatement des mesures en cas de danger.
2.2 Assurer le respect des lois, prescriptions, normes de construction et règles de la construction <p>Les chefs d'équipe assurent le respect des lois, prescriptions et normes de construction applicables dans la zone de travail confiée.</p> <p>Ils s'informent des lois, prescriptions et normes de construction en vigueur (p. ex. pauses, durée maximale du travail, etc.).</p> <p>Ils planifient l'exécution des travaux conformément aux lois, prescriptions et normes de construction.</p>	<p>Connaissance des prescriptions et des normes de construction en vigueur</p> <p>Se tiennent au courant des nouvelles prescriptions, normes de construction et formation continue</p> <p>Rigueur dans le respect des plans de contrôle et l'exécution des contrôles</p> <p>Action immédiate : signaler immédiatement les infractions, si possible avant l'exécution du travail</p> <p>Réflexion globale</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurent le respect des lois, prescriptions, normes et règles de la construction dans la zone de travail confiée. Ont une connaissance de base des normes, des exigences de qualité et des règles de la construction. Se renseignent sur les nouvelles prescriptions et normes de construction. Sont conscients d'assumer une fonction de contrôle.

<p>Ils organisent la mise à disposition des ressources nécessaires pour que les travaux puissent être réalisés selon les règles de la construction et dans le respect des lois, prescriptions et normes.</p> <p>Ils contrôlent pendant et après l'exécution des travaux si les lois, prescriptions et normes de construction pertinentes ont été respectées et appliquées, et procèdent éventuellement aux corrections nécessaires.</p>	<p>Sens de la qualité</p> <p>Connaissance de base des normes, des exigences de qualité et des règles de la construction</p> <p>Anticipation, agir de façon responsable : constater les écarts avant l'exécution du travail et prendre immédiatement contact avec les supérieurs hiérarchiques ou les collaborateurs</p> <p>Analyse approfondie du chantier</p> <p>Avoir conscience de son rôle et accepter d'assumer cette fonction de contrôle : si je ne le fais pas, personne ne le fera, surtout si aucun contremaître n'est présent sur le chantier</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôlent la qualité des travaux et le respect des prescriptions et normes de construction sur le chantier • Réagissent de manière cohérente en cas de violations des règles et prennent des mesures correctives.
<p>2.3 Assurer le respect des prescriptions relatives à la protection de l'environnement</p> <p>Les chefs d'équipe veillent à ce que les prescriptions relatives à la protection de l'environnement soient respectées et à ce que les mesures adéquates soient mises en place dans la zone de travail confiée.</p> <p>Ils s'informent constamment des prescriptions en matière de protection de l'environnement et des conditions particulières relatives aux chantiers. Ils réfléchissent à la manière dont les prescriptions en matière de protection de l'environnement peuvent être respectées et, au besoin, interrogent leurs supérieurs. Ils réfléchissent à un mode de construction respectueux de la nature et des ressources.</p> <p>Ils informent les collaborateurs des prescriptions de protection de l'environnement qui doivent être particulièrement respectées dans la zone de travail confiée.</p> <p>Ils planifient l'exécution des travaux confiés en tenant compte de la protection de l'environnement. Ils réfléchissent aux mesures ou instruments permettant de garantir la protection de l'environnement dans la zone de travail confiée et, au besoin, clarifient les questions en suspens avec les supérieurs hiérarchiques.</p> <p>Ils imposent le respect des prescriptions de protection de l'environnement dans la zone de travail confiée.</p> <p>Les chefs d'équipe signalent aux parties prenantes les cas de non-respect des prescriptions de protection de l'environnement et recherchent des solutions constructives en concertation avec elles.</p> <p>Ils vérifient l'application des prescriptions de protection de l'environnement pendant les travaux et après leur achèvement dans la zone de travail confiée.</p>	<p>Connaissance des prescriptions relatives à la protection de l'environnement</p> <p>Faire respecter les prescriptions dans la zone de travail confiée</p> <p>Méthode de travail systématique</p> <p>Respect des normes environnementales</p> <p>Savoir s'imposer</p> <p>Savoir communiquer avec clarté</p> <p>Savoir convaincre</p> <p>Intérêt pour la protection de l'environnement dans la construction</p> <p>Comportement conséquent</p> <p>Anticipation, agir de façon responsable et vite</p> <p>Réflexion globale</p> <p>Réflexion et action axées sur la qualité et le respect des règles</p> <p>Savoir s'imposer</p> <p>Respect des règles de communication</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurent le respect des prescriptions relatives à la protection de l'environnement dans la zone de travail confiée. • Ont une connaissance de base des prescriptions relatives à la protection de l'environnement en vigueur. • Communiquent selon des règles de l'entreprise en cas d'incident. • S'engagent systématiquement pour le respect des prescriptions relatives à la protection de l'environnement vis-à-vis des supérieurs hiérarchiques et des collaborateurs. • Veillent à une communication et des instructions claires et convaincantes. • Veillent à appliquer une méthode de travail respectant systématiquement la protection de l'environnement. • S'engagent pour des mesures concrètes pour limiter les effets des travaux de construction sur l'environnement. • S'engagent pour des mesures de protection du sol et des eaux souterraines • Contrôlent la mise en œuvre de la protection de l'environnement sur le chantier et prennent des mesures correctives le cas échéant. • Vérifient régulièrement que leur méthode de travail respecte les prescriptions relatives à la protection de l'environnement.
<p>2.4 Garantir le niveau de qualité convenu contractuellement dans la zone de travail confiée</p> <p>Il incombe aux chefs d'équipe de garantir le niveau de qualité convenu contractuellement dans la zone de travail confiée.</p> <p>Ils s'informent sur le projet de construction et sur les facteurs de qualité et les normes de qualité à appliquer.</p> <p>Concernant les évaluations approfondies en matière de sécurité au travail, ils s'adressent au supérieur hiérarchique.</p> <p>Ils planifient les contrôles qualité convenus et nécessaires ainsi que les mesures ayant un impact sur la qualité sur le chantier.</p> <p>Ils réalisent les contrôles qualité convenus et nécessaires pendant les travaux en cours, et au besoin, prennent des mesures pour garantir la qualité. Ils signalent immédiatement tout</p>	<p>Vérification systématique de l'adéquation entre les plans, le développement sur le chantier, le cahier des charges et les normes</p> <p>Anticipation, agir de façon responsable : signaler rapidement des écarts (si possible avant le début des travaux)</p> <p>Aptitude à s'imposer</p> <p>Courage de prendre les mesures qui s'imposent</p> <p>Capacité à faire comprendre aux collaborateurs l'importance de la qualité et les conséquences des défauts</p> <p>Connaissance de base du contrat d'entreprise, du cahier des charges et du plan de contrôle.</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurent le respect du niveau de qualité convenu contractuellement dans la zone de travail confiée. • Ont une connaissance approfondie des exigences en matière de qualité dans le secteur de construction confié. • Ont une connaissance approfondie de la planification structurée et judicieuse des contrôles qualité. • Ont une connaissance de base du contrat d'entreprise, du cahier des charges et du plan de contrôle. • S'engagent activement à développer le sens de la qualité chez leurs collaborateurs. • Annoncent aux supérieurs hiérarchiques ou aux collaborateurs en cas d'écart de qualité.

<p>écart au supérieur hiérarchique. Après l'achèvement des travaux, ils organisent les contrôles qualité requis ainsi que la réception des travaux.</p> <p>Ils reçoivent régulièrement les analyses permanentes des contrôles qualité et ordonnent la mise en œuvre des mesures nécessaires.</p>	<p>Capacité d'anticipation / démarche structurée: planifier les réceptions de manière systématique et pertinente et contrôler au préalable si les objets sont prêts pour la réception</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifient les évaluations des contrôles qualité et la mise en œuvre des mesures prises.
3. PRÉPA – Préparation du travail		
Situation de travail	Facteurs essentiels de réussite	Dimension de compétences
<p>3.1 Lire les plans de construction et en extraire l'essentiel pour le projet de construction</p> <p>Afin de disposer d'une base pour l'exécution des travaux, les chefs d'équipe se font une idée globale du projet de construction ou du sous périmètre qui leur est confié à l'aide de différents plans de construction.</p> <p>Les chefs d'équipe se renseignent en temps utile pour obtenir les plans nécessaires et valables, interprètent ces plans à l'aide des légendes, couleurs, ajouts, feuillets supplémentaires, etc.</p> <p>Ils demandent les plans suffisamment tôt et prennent le temps de les étudier. Ils demandent ou ordonnent des ajouts. Ils font attention à la propriété intellectuelle en matière de plans.</p> <p>Ils étudient et contrôlent les plans pour identifier d'éventuelles erreurs de mesure et vérifier s'ils sont complets, valables, sans ambiguïtés et réalisables. Avec le supérieur hiérarchique, ils discutent de ces plans et clarifient d'éventuelles questions ou imprécisions. Ils prennent en compte les plans et les exigences pour planifier les phases d'exécution des travaux et les ressources importantes, et mettent à jour les listes des commandes.</p> <p>Ils consignent les livraisons planifiées dans la zone de travail confiée et effectuent une réclamation auprès du supérieur hiérarchique en cas de retard de livraison. Ils contrôlent en permanence validité des plans et formulent éventuellement des demandes d'amélioration.</p>	<p>Anticipation : de quels plans dispose-t-on, de quels plans a-t-on besoin, quels sont les plans à jour ?</p> <p>Collaboration étroite avec le supérieur hiérarchique</p> <p>Aptitude à évaluer si les plans disponibles suffisent pour exécuter les travaux ou non</p> <p>Regard critique/minutie : avoir l'œil pour les éléments en contradiction sur les plans</p> <p>Aptitude à visualiser dans l'espace</p> <p>Aptitude à lire correctement des plans et à en extraire les informations essentielles</p> <p>Capacité à penser de manière systémique (savoir comment différents plans sont liés, et comment ils s'assemblent pour former une vision globale, notamment lorsque les plans proviennent de sources différentes, par ex. l'architecte, l'ingénieur, etc.).</p> <p>Digitalisation : savoir utiliser des instruments et des outils numériques</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Extraient des plans de construction les informations essentielles pour le projet de construction. • Ont une connaissance approfondie de la lecture de plans. • Ont une connaissance approfondie de la répartition des plans en plusieurs étapes en fonction du déroulement des travaux. • Ont une connaissance de base de l'utilisation des instruments et outils numériques. • Ont une bonne représentation de l'espace. • Savent repérer les éléments en contradiction sur les plans et font attention à la propriété intellectuelle. • Analysent l'exhaustivité, l'actualité et la nécessité des plans existants et en déduisent les mesures appropriées pour l'exécution des travaux. • Contrôlent les plans et signalent d'éventuelles erreurs au supérieur hiérarchique.
<p>3.2 Établir les différents croquis et dessins nécessaires aux processus de gestion et de travail</p> <p>Les chefs d'équipe établissent des croquis et des dessins ou prennent des photos pour le relevé des mesures et, à l'aide de différents croquis, ils clarifient les éléments de construction, les situations, les imprécisions et les problèmes lors de la préparation ou de l'exécution des travaux.</p> <p>Les chefs d'équipe se renseignent pour savoir qui a besoin du croquis, du dessin ou des photos, et dans quel but.</p> <p>Ils réfléchissent à la réalisation des croquis en fonction de ce qu'ils veulent montrer. Ils prévoient un mode de représentation adapté et un degré de détail pertinent.</p> <p>Les chefs d'équipe établissent des croquis pour le relevé des mesures, qu'ils datent et signent. Ils les remettent au destinataire et au besoin, les expliquent. À l'aide de croquis simples de plans, de coupe ou de vue, ils expliquent lors de la préparation ou de l'exécution des travaux les éléments de construction, les situations, les points manquant de clarté, les processus de travail et les problèmes posés.</p> <p>Ils vérifient si le croquis est utilisable en posant des questions.</p>	<p>Aptitude à représenter graphiquement des situations</p> <p>Connaissance des règles (techniques) de base des croquis</p> <p>Savoir repérer l'essentiel (ce qui doit être représenté sur le croquis)</p> <p>Savoir bien expliquer</p> <p>Savoir réaliser un croquis avec méthode, de manière compréhensible et lisible (choisir des critères appropriés, exploiter pleinement l'espace disponible sur la feuille, appliquer les critères de manière uniforme)</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Établissent les différents croquis et dessins nécessaires aux processus de gestion et de travail. • Clarifient à l'aide de croquis les éléments de construction, les situations, les imprécisions et les problèmes. • Complètent les croquis le cas échéant. • Ont une connaissance pratique de l'exécution technique de croquis conformément aux normes. • Ont une connaissance de base de l'exécution méthodique de croquis sur papier. • Ont une connaissance pratique de la représentation graphique de situations. • Savent repérer l'essentiel lors de la réalisation de croquis. • Veillent à une communication et des instructions compréhensibles.

<p>3.3 Déterminer les besoins en matériel d'exploitation et en matériaux de construction pour son propre domaine de compétences et organiser sa mise à disposition</p> <p>Les chefs d'équipe déterminent les besoins en matériel d'exploitation et en matériaux de construction en tenant compte des spécifications, des lieux ainsi que des normes et des ressources (internes à l'entreprise) pour exécuter les travaux qui leur sont confiés.</p> <p>Ils déterminent le matériel d'exploitation et de construction qui est nécessaire ainsi que le lieu et la date d'utilisation. Ils se renseignent sur les conditions du projet : caractéristiques du lieu (géographiques, géologiques, etc.), spécifications et ressources (internes) existantes. À l'aide des plans, des documents et des questions qu'ils posent, ils déterminent la nature exacte des matériaux à utiliser. Ils s'informent de la disponibilité, des délais de livraison et de la qualité du matériel d'exploitation et en matériaux de construction ainsi que des matériaux déjà disponibles sur le chantier.</p> <p>Ils prennent en compte les conditions-cadres et collectent des informations pour calculer les quantités de matériel d'exploitation et en matériaux de construction pour l'exécution des travaux, et préparent la commande. Ils organisent (réservent, commandent) en temps voulu le matériel d'exploitation et de construction en respectant les dispositions légales, les normes (p. ex. autorisations) et les directives internes.</p> <p>Ils contrôlent si le matériel d'exploitation et les matériaux de construction est bien disponible, s'il peut être utilisé pour le mandat concerné et s'il correspond aux spécifications.</p> <p>Ils surveillent le fonctionnement des appareils et signalent les éventuels dérangements ou les réparations/travaux d'entretien nécessaires. À la fin de leur utilisation, ils annoncent la disponibilité du matériel d'exploitation et des machines.</p>	<p>Connaissance de la performance et de l'utilisation prévue des appareils, connaissance du contrat d'entreprise / cahier des charges pour l'évaluation du matériel d'exploitation approprié</p> <p>Contrôle de la bonne exécution de l'entretien par les machinistes</p> <p>Connaissance des directives et des normes</p> <p>Connaissance précise des directives et des responsabilités</p> <p>Capacité à réaliser de petites commandes de manière autonome (remplir des bons de commande, connaître les délais de livraison)</p> <p>Capacité à évaluer ses propres compétences/responsabilités et, pour les commandes importantes, à consulter le supérieur hiérarchique (contremaître, conducteur de travaux)</p> <p>Anticipation, agir de façon responsable : transmission rapide du besoin</p> <p>Conscience des impératifs de rentabilité, aisance vis-à-vis des nouvelles évolutions (Building Information Modeling, BIM, etc.)</p> <p>Planification proactive</p> <p>Être vigilant/attentif aux dysfonctionnements</p> <p>Communication claire et collaboration étroite avec le contremaître/directeur des travaux et les responsables du matériel</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déterminent les besoins en matériel d'exploitation et en matériaux de construction pour leur propre domaine de compétences. • Réalisent des commandes de manière autonome selon les dispositions de l'entreprise en assurant un délai de livraison correct. • Ont une connaissance pratique du contrat d'entreprise et du cahier des charges en matière de matériel d'exploitation pour les travaux qui leur sont confiés. • Ont une connaissance approfondie des prescriptions, normes et responsabilités en matière de matériel d'exploitation et de construction. • Annoncent rapidement les besoins en matériel d'exploitation et de construction dans un objectif de rentabilité. • Sont prêts à collaborer étroitement avec leur supérieur hiérarchique. • Veillent à entretenir en permanence une communication claire avec le contremaître/directeur des travaux et les responsables du matériel. • Promeuvent une planification proactive. • S'intéressent aux évolutions numériques dans le secteur de la construction (BIM, etc.). • Contrôlent le fonctionnement des appareils et prennent des mesures correctives le cas échéant.
<p>3.4 Organiser le stockage et la mise à disposition des matériaux de construction nécessaires et contrôler leur qualité (bâtiment, génie civil)</p> <p>Les chefs d'équipe organisent le stockage des matériaux de construction nécessaires conformément aux règles d'entreposage, p. ex. en vérifiant la durée de conservation ou en veillant à ce que les consignes d'élimination soient respectées. Pour l'exécution des travaux confiés, les chefs d'équipe contrôlent les matériaux de construction livrés.</p> <p>Ils déterminent les matériaux de construction qui sont nécessaires, le lieu et la date d'utilisation, l'espace nécessaire pour le stockage transitoire, leur disponibilité et les délais de livraison. Ils s'informent sur les consignes spécifiques aux produits des fournisseurs.</p> <p>Ils déterminent le lieu de stockage, préparent celui-ci ou donnent mandat pour la préparation.</p> <p>Ils organisent (réservent, commandent) en temps voulu les matériaux de construction. Lors de la livraison, ils vérifient la quantité et la qualité et assurent un stockage provisoire irréprochable.</p> <p>Ils supervisent le dépôt et vérifient que les matériaux sont entreposés dans les règles de l'art en initiant la protection du l'entrepôt contre les intempéries et le vol.</p>	<p>Sens de l'organisation d'un chantier (par ex.: où sont les voies de circulation, comment entreposer des objets à portée des machines/appareils de levage, quels sont les matériaux dont on a besoin souvent/rarement et qui donc doivent être facilement accessibles/peuvent être placés à l'écart)</p> <p>Sens de l'ordre</p> <p>Démarche structurée</p> <p>Rigueur dans l'entreposage des éléments apparents– connaître le plan de construction/savoir quelle est la partie visible)</p> <p>Connaissance du cahier des charges</p> <p>Connaissance du matériel et des fournisseurs (pour pouvoir faire une réclamation en cas de besoin)</p> <p>Capacité à s'imposer en cas de réclamation</p> <p>Motiver les collaborateurs à donner du feedback en matière de qualité insuffisante et le délai de livraison de matériaux de construction.</p> <p>Vue d'ensemble</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisent le stockage, la protection contre les intempéries, le vol et la mise à disposition des matériaux de construction. • Ont une connaissance de base du cahier des charges d'un chantier. • Ont une connaissance approfondie des matériaux. • Ont une connaissance pratique du projet de construction. • Ont une connaissance approfondie de l'organisation d'un chantier. • Veillent à adopter une démarche ordonnée et structurée. • Font preuve de rigueur dans l'entreposage des matériaux visibles ultérieurement. • Contrôlent la qualité et la protection des matériaux stockés et prennent des mesures correctives le cas échéant.

<p>3.5 Attribuer des mandats aux collaborateurs pour des travaux</p> <p>Les chefs d'équipe attribuent différents travaux dans leur zone de travail à leurs collaborateurs et supervisent ceux-ci.</p> <p>Ils planifient l'attribution du travail dans leur zone en tenant compte des aptitudes des collaborateurs. Ils répartissent les travaux de manière à ce qu'ils puissent être exécutés de manière correcte et rentable.</p> <p>Ils donnent en temps utile aux collaborateurs les instructions compréhensibles et expliquent les spécifications. Ils donnent des consignes de travail aux collaborateurs dans un langage adapté. Ils sensibilisent les collaborateurs mandatés au respect de la sécurité au travail.</p> <p>Ils surveillent l'exécution des travaux du point de vue de la qualité et de la quantité et procèdent, au besoin, aux rectifications nécessaires.</p>	<p>Connaissance des qualifications et des aptitudes des collaborateurs</p> <p>Connaissance du déroulement des travaux et du programme de construction</p> <p>Conscience de son rôle d'intermédiaire entre le contremaître et les collaborateurs</p> <p>Transmission aux collaborateurs de la répartition des tâches décidée par le contremaître</p> <p>Contrôle (temps, qualité et exécution correcte des travaux)</p> <p>Conscience de sa fonction d'exemple lors de l'exécution des travaux</p> <p>Anticipation, agir de façon responsable, capacité à s'imposer : Exiger du contremaître d'éventuelles rectifications nécessaires (p. ex. planification du personnel, processus de travail, exécution des travaux) et savoir défendre sa position</p> <p>Savoir communiquer avec clarté</p> <p>Travailler de manière ciblée</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attribuent des travaux aux collaborateurs dans leur zone de travail. • Ont une connaissance approfondie de la définition complète et ciblée de mandats de travail. • Ont une connaissance approfondie de l'instruction et de la délégation efficaces. • Ont conscience de leur rôle d'intermédiaire entre le contremaître et les collaborateurs. • Ont conscience de leur fonction d'exemple lors de l'exécution des travaux. • Communiquent clairement et donnent des instructions précises. • Effectuent divers contrôles du respect des délais, de la qualité et de l'exécution correcte et prennent des mesures correctives le cas échéant.
---	--	--

4. Réalisation

Situation de travail	Facteurs essentiels de réussite	Dimension de compétences
<p>4.1 Aménager, sécuriser le chantier et garantir la maintenance</p> <p>Les chefs d'équipe sont chargés d'aménager et de sécuriser le chantier en tenant compte des caractéristiques du lieu et des ressources internes. Sur des chantiers complexes, le supérieur hiérarchique leur transmet les bases nécessaires (documents, plan d'installation, concept d'installation, concept partiel).</p> <p>Ils s'informent sur le mandat (y compris sur les exigences relatives à la sécurité au travail, la protection de la santé et à l'environnement) et sur les conditions-cadres de l'installation du chantier : caractéristiques du lieu (géographiques, géologiques, etc.), et ressources (internes) existantes, les spécifications, le cahier des charges ainsi que les dispositions légales et les normes. Ils prennent en compte les conditions-cadres (y compris les exigences relatives à la sécurité au travail, la protection de la santé et à l'environnement) pour planifier l'ouverture, l'aménagement et la sécurisation du chantier dans les règles de l'art et le respect des impératifs de rentabilité. Avec le supérieur hiérarchique, ils se font une idée du terrain.</p> <p>Ils élaborent des plans d'installation pour l'aménagement du chantier conformément aux consignes du directeur des travaux et demandent à celui-ci de procéder à la réception du plan d'installation final. Sur les chantiers complexes, leur supérieur hiérarchique (contremaître) leur donne des instructions à ce sujet.</p> <p>Ils réservent et commandent en temps utile le matériel nécessaire. Ils définissent les responsabilités et donnent au personnel du chantier des instructions pour aménager et sécuriser le chantier.</p> <p>Ils contrôlent régulièrement si le chantier est aménagé, installé et sécurisé conformément aux prescriptions. Ils contrôlent si l'installation a été effectuée de manière appropriée et correspond aux consignes (spécifications, rentabilité, prescriptions de sécurité, protection de l'environnement etc.). Ils conservent systématiquement les vérifications nécessaires.</p>	<p>Connaissance approfondie des principales données de référence (clôture, protection contre les chutes) et des consignes de sécurité. Planification proactive / vision globale : aménagement ciblé du chantier (garantie d'un déroulement des travaux fluide et sans entrave)</p> <p>Contribuer avec sa propre expérience à la planification du chantier et porter un regard critique, formuler des objections et être en mesure de les justifier</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménagent des chantiers dans le respect des prescriptions de sécurité et de protection d'environnement. • Ont une connaissance approfondie des principales données de référence et de l'aménagement ciblé des chantiers. • Ont une connaissance approfondie des prescriptions relatives à la protection de l'environnement • Ont conscience de leur rôle d'interlocuteur responsable pour les voisins, les riverains et les autorités. • Veillent à respecter les impératifs de rentabilité lors de l'aménagement et de la maintenance du chantier. • Évaluent les risques sur le chantier et prennent des mesures le cas échéant.

<p>4.2 Exécuter et documenter des travaux de mensuration et d'implantation à partir de points de référence donnés par le géomètre/technicien-géomètre</p> <p>Les chefs d'équipe sont chargés de réaliser de manière autonome, à partir de points de référence effectué par le géomètre/géomaticien, des travaux de mensuration et d'implantation sur leur chantier et de les consigner.</p> <p>Ils s'informent sur le mandat et les directives (plans, dates). Ils vérifient les données dont ils disposent déjà et déterminent les données dont ils ont encore besoin. Ils examinent la disposition des points de référence.</p> <p>Ils communiquent en temps utile leurs besoins au géomètre/géomaticien (p. ex. des axes et des points fixes altimétriques supplémentaires dans le bornage, des données pour machines et appareils). Ils choisissent et se procurent les appareils de mesure nécessaires. À partir des points de référence et en tenant compte des prescriptions, ils planifient les travaux de mensuration et d'implantation dans les règles de l'art et le respect des impératifs de précision et de rentabilité. Ils effectuent des mensurations et des implantations simples dans les limites des tolérances admissibles. Ils consignent les travaux de mensuration. Sur mandat de leur supérieur hiérarchique, ils procèdent eux-mêmes à des marquages et des tracés ou les ordonnent.</p> <p>Ils contrôlent les implantations en collaboration avec le géomètre/technicien-géomaticien, organisent leur réception et l'établissement du procès-verbal correspondant.</p>	<p>Capacité à choisir le bon système initial (réfèrent altimétrique : niveau au-dessus de la mer ou NHN)</p> <p>Accepter les contrôles de plausibilité et les contre-mesures</p> <p>Être disposé à se concerter avec le géomètre</p> <p>Précision/rigueur/vigilance</p> <p>Capacité à réaliser des calculs</p> <p>Connaissance du fonctionnement des appareils de mesure</p> <p>Aptitude à lire des plans et à les projeter dans la réalité</p> <p>Sens de l'orientation</p> <p>Capacité mathématique à prendre en compte même les zones non accessibles</p> <p>Concertation/collaboration avec les supérieurs hiérarchiques</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exécutent et consignent des travaux de mensuration et d'implantation sur leur chantier. • Ont une connaissance pratique du fonctionnement des appareils de mesure. • Ont une connaissance approfondie des calculs mathématiques. • Sont prêts à effectuer des contrôles de plausibilité et des contre-mesures. • Se concertent avec les supérieurs hiérarchiques et les géomètres. • Veillent à faire preuve de précision et de rigueur lors des travaux de mensuration et d'implantation. • Contrôlent les implantations en collaboration avec le géomètre/géomaticien et prennent des mesures correctives le cas échéant.
<p>4.3 Coordonner et diriger des travaux de déconstruction dans la zone de travail confiée</p> <p>Les chefs d'équipe sont chargés d'effectuer dans les règles de l'art des travaux de déconstruction conformément aux plans existants et en tenant compte de la sécurité au travail, de la protection de l'environnement et des bâtiments adjacents.</p> <p>Ils se renseignent sur la démarche requise pour les travaux de déconstruction ou sur le concept de déconstruction (y compris le déboisement ou le défrichage) et clarifient la démarche avec des spécialistes si nécessaire.</p> <p>Ils s'informent sur les conditions-cadres : caractéristiques du lieu (géographiques), possibilités d'accès éventuelles, possibilités de raccordement aux réseaux d'électricité/eau, dispositions relatives à l'environnement, statique et sécurité au travail.</p> <p>Ils planifient des projets de déconstruction simples en collaboration avec le supérieur hiérarchique ou les spécialistes. Ils planifient le traitement des éléments de construction restants après la déconstruction et mettent en place les mesures appropriées pour les préserver. Ils organisent (commandent et réservent) en temps utile les ressources nécessaires (machines, personnel, sous-traitants) et les spécialistes requis pour que les travaux de déconstruction puissent être exécutés dans les règles de l'art.</p> <p>Ils effectuent les clarifications nécessaires en ce qui concerne la statique et la portance ainsi que la présence de conduites (électricité, gaz, eau).</p> <p>En cas d'incertitudes au sujet de la statique et de la portance, ils consultent le supérieur hiérarchique.</p> <p>Les chefs d'équipe veillent à ce que les travaux de déconstruction n'endommagent pas</p>	<p>Contacts étroits avec les supérieurs hiérarchiques</p> <p>Compréhension approfondie des rapports statiques et constructifs d'un élément de construction</p> <p>Expérience et connaissances en matière d'évaluation de bâtiments</p> <p>Aptitude à évaluer l'espace requis pour stocker les matériaux de déconstruction</p> <p>Connaissance approfondie des prescriptions relatives à la sécurité au travail et la protection de santé et confiance en soi suffisante pour exiger leur application</p> <p>Sensibilisation à la protection de l'environnement</p> <p>Aptitude à évaluer ses propres connaissances et courage nécessaire, en cas d'incertitudes, de consulter d'autres professionnels de la construction pour éventuellement s'appuyer sur leur expérience</p> <p>Aptitude à s'imposer et clarté : attribuer les tâches de telle sorte que tout le monde sache quand le travail doit être interrompu ou arrêté (pour raisons de sécurité)</p> <p>Aptitude à estimer l'impact de la déconstruction sur les éléments de construction restants et à mettre en place les mesures nécessaires pour préserver ces derniers.</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dirigent des travaux de déconstruction dans la zone de travail confiée. • Ont des connaissances de base des rapports statiques et constructifs des éléments de construction qui doivent être démolis. • Ont une connaissance approfondie en matière d'évaluation du bâti et de l'espace disponible. • Ont une connaissance pratique du concept d'élimination et de la gestion des matériaux pollués. • Ont une connaissance approfondie des prescriptions relatives à la sécurité au travail. • Ont une connaissance approfondie de l'évaluation des matériaux de construction. • Consultent, en cas d'incertitude, le supérieur hiérarchique et éventuellement d'autres professionnels de la construction pour s'appuyer sur leur expérience. • Veillent à l'application des prescriptions relatives à la sécurité au travail et des dispositions de protection de la santé et de l'environnement lors de travaux de déconstruction. • Analysent l'impact de la déconstruction sur les éléments de construction restants et, le cas échéant, prennent les mesures nécessaires pour préserver ces derniers. • Vérifient systématiquement l'absence de situations de danger lors de travaux de déconstruction et prennent des mesures correctives. • Assurent que la structure actuelle reste en place en effectuant les étais et les renforcements nécessaires.

<p>les conduites existantes. En outre, ils veillent à ce que toutes les conduites de existantes (électricité, gaz, eau) soient mises hors service.</p> <p>Ils planifient le processus d'exécution des travaux sur la base des informations dont ils disposent et en tenant compte de la sécurité au travail et de la protection de la santé.</p> <p>Ils coordonnent, dirigent et supervisent l'exécution des travaux de déconstruction.</p> <p>Une fois les travaux de déconstruction exécutés, ils vérifient si ces derniers se sont déroulés conformément au plan défini.</p>		
<p>4.4 Coordonner et diriger des travaux de canalisation, de terrassement et de pose de conduites</p> <p>Les chefs d'équipe sont chargés de coordonner, sur la base des plans, les travaux de canalisation, de terrassement et de pose de conduites, ainsi que les ressources nécessaires dans les bâtiments et dans les espaces publics. Ils s'informent sur les conditions du projet (conduites existantes), les spécifications, les lois et les normes ainsi que sur les ressources existantes.</p> <p>Ils planifient, en tenant compte des conditions du projet (sécurité au travail, protection de la santé, systèmes d'échafaudage, logistique du chantier, stockage des déchets, traitement des eaux usées, etc.), l'exécution des travaux dans les règles de l'art et le respect des impératifs de rentabilité. Conformément à la planification, ils commandent/organisent en temps voulu le personnel, les matériaux et le matériel en quantité suffisante.</p> <p>Ils coordonnent et supervisent l'exécution des travaux de canalisation, de terrassement et de pose de conduites, en concertation avec les autres corps de métier. Ils font installer les échafaudages de fouilles et font mesurer et retirer les conduites et les gaines par les personnes responsables avant les opérations de remblayage et de revêtement. Ils font des travaux de relevé sur les conduites posées. S'ils se posent des questions, ils consultent le contre-maître responsable.</p> <p>Ils vérifient si les travaux de canalisation, de terrassement et de pose de conduites répondent aux exigences du contrat d'entreprise et aux consignes des normes et qu'ils ont bien été réalisés conformément à ce qui a été planifié.</p>	<p>Capacité à calculer des inclinaisons et des pentes</p> <p>Connaissance des pentes courantes pour les différents types de conduites afin de pouvoir repérer suffisamment tôt les défauts, éventuellement directement sur le plan → vigilance, œil critique</p> <p>Connaissance en matière d'échafaudages de fouilles</p> <p>Aptitude à s'imposer / assurance : parler directement des défauts, de préférence avant le début de l'exécution</p> <p>Conscience des dégâts et des dangers potentiels occasionnés par l'eau (p. ex. la poussée verticale)</p> <p>Connaissance relative à une mise en œuvre techniquement irréprochable selon les règles de la construction</p> <p>Connaissance des conduites existantes → Aptitude à s'imposer pour exiger les plans de canalisation.</p> <p>Capacité à relever les conduites</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dirigent des travaux de canalisation, de terrassement et de pose de conduites dans la zone de travail confiée. • Mettent en œuvre les directives de l'Ordonnance sur les travaux de construction de manière cohérente. • Ont une connaissance approfondie des profils de lit. • Ont une connaissance approfondie des instructions de mise en œuvre des fabricants de tuyaux. • Ont des connaissances de base de la stabilité et de la sécurité au travail. • Ont une connaissance approfondie du calcul de pente. • Ont une connaissance de base des conduites existantes et des pentes courantes pour les conduites. • Ont une connaissance approfondie de la manière de relever les conduites. • Ont une connaissance approfondie des plans de canalisation et de conduites. • S'engagent à parler ouvertement des défauts avant le début de l'exécution des travaux. • Sont conscients des dégâts et des dangers potentiels occasionnés par l'eau. • Posent des questions à leur supérieur hiérarchique. • Contrôlent les travaux de canalisation, de terrassement et de pose de conduites et prennent des mesures correctives le cas échéant. • Évaluent l'utilisation d'échafaudages et consultent, le cas échéant, un spécialiste ou un supérieur hiérarchique.
<p>4.5 Coordonner et diriger la réalisation d'éléments de construction en béton avec coffrages et armatures</p> <p>Les chefs d'équipe sont chargés de réaliser des éléments de construction en béton avec les armatures et les coffrages nécessaires conformément aux normes et plans existants ainsi que dans le respect des règles de l'art et de la sécurité au travail.</p> <p>Ils s'informent auprès de leur supérieur hiérarchique sur les exigences relatives aux éléments de construction et sur les conditions-cadres. Avec leur supérieur hiérarchique, ils parcourent le site et procèdent aux mesurages et aux traçages nécessaires.</p> <p>Sur la base du plan de coffrage que leur a remis préalablement le supérieur hiérarchique, ils planifient les étapes : coffrage, armature, coulage du béton et décoffrage. Ils déterminent les différentes étapes en fonction des critères de qualité, de sécurité au travail et de respect des délais. Conformément à la planifi-</p>	<p>Connaissance des propriétés, des avantages, des inconvénients et des domaines d'application des différents systèmes de coffrage, systèmes d'armature et types de béton.</p> <p>Aptitude à lire les plans de coffrage et d'armature</p> <p>Veiller à ce que la liste des armatures soit complète</p> <p>Aptitude mathématique au calcul de la pression du coffrage et de la quantité de béton</p> <p>Aptitude à s'imposer / assurance : refuser la réception de béton non conformes</p> <p>Avoir un regard critique lors de la supervision des travaux et savoir s'imposer en cas de défauts / non-respect des prescriptions (de sécurité) et des règles de la construction (p. ex. cure du béton)</p> <p>Capacité à déterminer le bon moment pour le décoffrage</p> <p>Avoir conscience des impératifs de rentabilité</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dirigent la réalisation d'éléments de construction en béton avec les coffrages et les armatures nécessaires. • Ont une connaissance approfondie de l'utilisation des différents systèmes de coffrage, systèmes d'armature et types de béton. • Ont une connaissance de base du délai de décoffrage. • Ont une connaissance de base de la détermination et du calcul de la pression du coffrage et de la quantité de béton nécessaire. • Ont une connaissance approfondie du traitement du béton. • Veillent à ce que les livraisons soient complètes et qu'elles correspondent à la liste des armatures. • Veillent à respecter les impératifs de rentabilité lors de la réalisation d'éléments de construction en béton.

<p>cation, ils commandent en temps utile le personnel, les matériaux et le matériel en quantité suffisante, afin de pouvoir répondre aux exigences fixées. Au besoin, les chefs d'équipe coordonnent l'exécution des travaux des tâcherons et des sous-traitants.</p> <p>Ils coordonnent et dirigent l'exécution des travaux de coffrage, d'armature et de coulage du béton. Ils réceptionnent les livraisons de béton. En cas d'incertitudes ou de questions, ils consultent le supérieur hiérarchique. Ils initient et contrôlent le compactage et la cure du béton.</p> <p>Ils vérifient si les éléments coulés répondent aux exigences et si les travaux de coffrage, d'armature et de coulage du béton ont bien été exécutés conformément à la planification. Ils initient le nettoyage des coffrages pour qu'ils soient disponibles pour les travaux de bétonnage.</p>	<p>Connaissances techniques irréprochables en matière de traitement du béton</p> <p>Coordination d'artisans tiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurent une coordination sans problème des artisans tiers. • S'engagent à refuser la réception de béton non conforme. • Contrôlent l'absence de défauts et le respect des prescriptions et des règles de la construction lors des travaux et prennent des mesures correctives le cas échéant.
<p>4.6 Coordonner et diriger la réalisation de différents types de maçonneries</p> <p>Les chefs d'équipe coordonnent et dirigent la réalisation de maçonneries conformément aux plans existants dans la zone de travail confiée.</p> <p>Ils s'informent sur le type de maçonnerie (p. ex. épaisseur des murs, briques apparentes, etc.), sur la qualité requise et sur les détails de l'exécution. Ils se renseignent pour savoir si la maçonnerie doit être réalisée avec leur propre personnel ou avec des tâcherons.</p> <p>Ils planifient le déroulement du travail sur la base des informations dont ils disposent. Ils planifient le déroulement du travail dans le respect de la sécurité au travail et des délais. Ils demandent en temps voulu les ressources nécessaires (personnel, matériaux, matériel) afin de répondre aux exigences.</p> <p>Ils coordonnent et dirigent l'exécution des travaux de maçonnerie. Ils tracent les éléments de maçonnerie et les ouvertures et s'occupent du piquetage. Ils initient le traçage, définissent l'appareillage et contrôlent le premier rang monté. Ils vérifient l'exactitude.</p> <p>Ils vérifient que les éléments de maçonnerie et leur exécution répondent aux exigences et à la planification et assurent que le mortier et les briques sont posés correctement.</p>	<p>Savoir anticiper pour planifier la mise à disposition de matériaux/matériel et planifier judicieusement les étapes et quantités</p> <p>Connaissances techniques pour procéder à des implantations et des tracés</p> <p>Précision</p> <p>Sens de la qualité, notamment concernant les ouvrages de maçonnerie apparente</p> <p>Conscience des impératifs de sécurité au travail et de rentabilité</p> <p>Coordination d'artisans tiers</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dirigent la réalisation de différents types de maçonneries. • Ont une connaissance approfondie du mesurage et du traçage. • Ont une connaissance approfondie de la planification judicieuse des étapes et quantités. • Veillent à respecter la précision et les impératifs de sécurité au travail, de protection de la santé et de rentabilité lors de la réalisation d'ouvrages de maçonnerie. • S'engagent à anticiper pour planifier judicieusement la mise à disposition de matériaux et de matériel ainsi que les étapes et les quantités. • Contrôlent la qualité des éléments de maçonnerie et prennent des mesures correctives le cas échéant. • Assurent que le mortier et les briques sont posés correctement.
<p>4.7 Organiser l'entretien et le nettoyage du matériel et des outils de l'entreprise dans la zone de travail confiée</p> <p>Les chefs d'équipe organisent l'ensemble des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien du matériel de l'entreprise.</p> <p>Ils s'informent sur les mesures d'entretien et de nettoyage nécessaires au sein de l'entreprise pour garantir le fonctionnement irréprochable et sûr des appareils et du matériel d'exploitation.</p> <p>Ils planifient les travaux de nettoyage du matériel (matériel de nettoyage, fréquence, interruptions de travail) et planifient l'entretien (service, mécaniciens, interruptions de travail).</p> <p>Ils organisent en temps voulu le nettoyage et l'entretien des appareils et du matériel d'exploitation en respectant les instructions internes à l'entreprise.</p> <p>Ils vérifient systématiquement l'état des appareils et du matériel d'exploitation pour garantir un fonctionnement irréprochable et sûr. Ils retournent les appareils qui ne sont pas en état de fonctionner au service compétent.</p>	<p>Capacité à s'imposer/ténacité : garantir que le nettoyage et l'entretien soient bien effectués</p> <p>Gestion du temps : planifier les jours ouvrés/semaines pour que les ouvriers aient le temps d'effectuer l'entretien et le nettoyage</p> <p>Connaissance/vue d'ensemble du matériel et de ce qu'il y a à faire</p> <p>Connaissance des processus internes du dépôt</p> <p>Vision globale : qu'y a-t-il de disponible, comment se procurer du matériel de remplacement</p> <p>Planifier judicieusement les réparations en collaboration avec l'atelier</p> <p>Anticipation, agir de façon responsable : réagir rapidement (par ex. en cas d'écoulement de carburant)</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisent l'entretien et le nettoyage du matériel de l'entreprise dans la zone de travail confiée. • Ont une connaissance approfondie du matériel de l'entreprise, de son entretien et de son nettoyage. • Ont une connaissance de base des processus internes du dépôt. • Ont une connaissance approfondie du matériel disponible et de la façon de se procurer du matériel de remplacement. • Ont une connaissance approfondie des normes d'essai pour le matériel d'exploitation. • Veillent à ce que les appareils et le matériel de l'entreprise soient en bon état. • Contrôlent régulièrement l'état des engins et du matériel d'exploitation en termes de sécurité de fonctionnement et prennent les mesures nécessaires le cas échéant.

<p>4.8 Coordonner et contrôler le montage de protections contre les chutes et d'échafaudages</p> <p>Les chefs d'équipe contribuent au montage, destiné à éviter les accidents, de protections contre les chutes et d'échafaudages. Ils demandent les plans à leurs supérieurs hiérarchiques et coordonnent les travaux de préparation correspondants. Ils exécutent le montage de protections contre les chutes et d'échafaudages conformément aux prescriptions et dans le respect des impératifs de rentabilité. En fonction de l'entreprise ou du chantier, ils signalent les sources de danger, les échafaudages non conformes et d'autres défauts à l'entreprise d'échafaudage et à leur supérieur hiérarchique.</p>	<p>Connaissance des sources de danger</p> <p>Connaissance des prescriptions à respecter</p> <p>Connaissent les exigences en termes de sécurité et d'exécution de travaux d'échafaudage.</p> <p>Aptitude à évaluer la sécurité et la conformité des échafaudages et protections contre les chutes</p> <p>Aptitude à s'imposer / assurance : ordonner l'interruption des travaux si une protection contre les chutes ou un échafaudage n'a pas été monté(e) correctement ou si la sécurité au travail est compromise</p> <p>Anticipation, agir de façon responsable : signaler immédiatement toute violation des prescriptions relatives à la sécurité au travail ou autres modifications non conformes de l'échafaudage</p> <p>Conformité : Faire appel aux spécialistes</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordonnent et contrôlent le montage de protections contre les chutes et d'échafaudages. • Ont une connaissance approfondie des sources de danger lors de l'installation de protections contre les chutes et d'échafaudages. • Ont une connaissance approfondie des prescriptions relatives au montage de protections contre les chutes et d'échafaudages. • Ont des connaissances de base en matière de sécurité et de conformité des échafaudages. • Interviennent si la sécurité au travail est compromise ou en cas de violation des prescriptions relatives à la sécurité au travail et interdisent l'accès à l'échafaudage et la zone de danger à leurs collaborateurs. • Se concertent et collaborent avec des spécialistes. • Interdisent l'accès aux échafaudages non conformes. • Contrôlent systématiquement la sécurité des protections contre les chutes et des échafaudages et prennent immédiatement des mesures correctives le cas échéant.
<p>4.9 Coordonner et diriger la réalisation de systèmes d'évacuation des eaux de surface et d'infiltration. Mettre en œuvre des systèmes d'épuisement des eaux</p> <p>Pour les systèmes d'évacuation des eaux de surface et d'infiltration ainsi que des systèmes d'épuisement des eaux, les chefs d'équipe ordonnent l'utilisation, adaptée à la situation, de pompes de leur entreprise. Ce faisant, ils tiennent compte des contraintes environnementales, de la quantité du débit et de la hauteur de refoulement. Ils mettent en œuvre des mesures adéquates pour la réalisation d'un système d'évacuation des eaux de surface et d'infiltration ainsi que des systèmes d'épuisement des eaux à l'aide de listes de contrôle. Ils planifient le processus d'exécution des travaux en tenant compte de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement. Ils contrôlent régulièrement le système d'évacuation des eaux de surface et d'infiltration ainsi que des systèmes d'épuisement des eaux. Ils rectifient eux-mêmes les petits défauts et s'adressent aux supérieurs hiérarchiques et/ou spécialistes pour les problèmes plus importants.</p>	<p>Connaissance des fonctions des différents systèmes d'évacuation des eaux</p> <p>Connaissances techniques relatives à la réalisation de systèmes d'évacuation des eaux</p> <p>Capacité de prendre des mesures correctives.</p> <p>Connaissance des plans et des permis de construire pour définir le sens de l'écoulement et d'évacuation des eaux</p> <p>Être capable d'évaluer s'il y a suffisamment de place pour un bassin de décantation</p> <p>Sensibilisation à la protection de l'environnement</p> <p>Connaissances des valeurs pH courantes et des dangers (environnementaux) en cas de variation du taux de pH</p> <p>Aptitude à motiver / conscience des impératifs de sécurité : organiser les contrôles le week-end aussi et motiver et instruire les collaborateurs en conséquence</p> <p>Veiller à ce que les pompes ne fonctionnent pas à vide</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dirigent la réalisation de systèmes d'évacuation des eaux de surface et d'infiltration ainsi que des systèmes d'épuisement des eaux dans la zone de travail confiée. • Ont une connaissance approfondie des différents systèmes d'évacuation des eaux de surface et d'infiltration ainsi que des systèmes d'épuisement des eaux. • Ont une connaissance approfondie de l'installation de systèmes d'évacuation des eaux de surface et d'infiltration ainsi que des systèmes d'épuisement des eaux • Ont une connaissance approfondie des plans, des permis de construire et de l'espace disponible pour savoir dans quelle direction diriger l'eau. • Ont une connaissance approfondie des valeurs pH courantes et des dangers (environnementaux) en cas de variation du taux de pH. • Veillent en permanence au respect des prescriptions relatives à la protection de l'environnement. • Veillent en permanence à ce que les pompes ne fonctionnent pas à vide • S'engagent à organiser les contrôles nécessaires le week-end. • Contrôlent régulièrement le système de rétention d'eau et prennent des mesures correctives le cas échéant.
<p>4.10 Exécuter des travaux de stabilisation des sols conformément aux instructions</p> <p>Les chefs d'équipe exécutent des travaux de stabilisation des sols en collaboration avec leurs supérieurs hiérarchiques conformément aux instructions. Ils veillent aux impératifs de rentabilité, de sécurité au travail, de protection de la santé au respect des normes en vigueur et adaptent le système choisi à l'environnement. Pendant toutes les opérations, ils font attention aux dangers potentiels, et les évitent en prenant des mesures préventives et correctives.</p>	<p>Connaissances relatives aux travaux de stabilisation des sols et aux capacités des machines.</p> <p>Sens du devoir : signaler immédiatement les anomalies au supérieur hiérarchique</p> <p>Connaissance des prescriptions relatives aux matériaux (par ex. pour savoir lesquels ne doivent pas être utilisés)</p> <p>Sensibilisation à la sécurité au travail</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appliquent les stabilisations du sol dans le cadre du projet de construction confié selon les instructions • Ont une connaissance approfondie des possibilités d'utilisation des machines. • Ont une connaissance approfondie des prescriptions relatives aux matériaux. • Signalent immédiatement les éventuelles anomalies et modifications du sol au supérieur hiérarchique.

		<ul style="list-style-type: none"> • Contrôlent en permanence l'absence de sources de danger. • Veillent en permanence à procéder dans le respect des impératifs de rentabilité.
<p>4.11 Participer aux travaux de terrassement et à la pose de couches de fondation</p> <p>Les chefs d'équipe mettent à profit leur expérience pour contribuer aux travaux de terrassement et à la pose de couches de fondation.</p> <p>Ils demandent à leurs supérieurs hiérarchiques des plans et des instructions pour la pose de couches ou au terrassement. Sur la base de ces instructions et de ces plans, ils dirigent l'utilisation, conforme sur le plan technique et de la rentabilité, de machines, appareils et de matériel auxiliaire. Le cas échéant, ils font procéder aux contrôles nécessaires. Ils se concertent avec le constructeur de voies de communication compétent. Ils réalisent une surface plane conforme aux exigences relatives à l'emplacement et à la portance.</p>	<p>Connaissance des propriétés de différents matériaux, de leurs possibilités d'utilisation et des processus d'exécution des travaux</p> <p>Capacité à évaluer la rentabilité</p> <p>Connaissances des ressources et des caractéristiques des biens de l'entreprise (personnel et machines)</p> <p>Connaissance de l'utilisation et du maniement appropriés des machines</p> <p>Rester attentif aux intempéries</p> <p>Surveillance constante des collaborateurs et rester attentif aux éventuelles erreurs</p> <p>Connaissances techniques pour contrôler, mesurer ou tester l'épaisseur des couches</p> <p>Connaissances techniques pour calculer les cubages</p> <p>Aptitude à coordonner les travaux</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dirigent la pose de couches de fondation. • Dirigent les travaux de terrassement. • Ont une connaissance approfondie des différents matériaux, des ressources et des caractéristiques des biens de l'entreprise (personnel et machines). • Ont une connaissance approfondie du maniement approprié des machines utilisées pour la pose de couches de fondation et l'extraction de matériaux. • Ont une connaissance approfondie du calcul de cubages. • Ont une connaissance pratique des problématiques de sites contaminés. • Restent attentifs aux intempéries. • Contrôlent l'exécution des travaux et prennent des mesures correctives le cas échéant. • Contrôlent et évaluent la qualité du compactage.
<p>4.12 Préparer des petits travaux de pose de béton bitumineux</p> <p>Les chefs d'équipe mettent en œuvre les préparatifs pour l'exécution des petits travaux de revêtement. Ce faisant, ils respectent les impératifs de rentabilité, les prescriptions relatives à la sécurité au travail et à la protection de l'environnement, les normes en vigueur et planifient un mode opératoire judicieux. Les chefs d'équipe s'informent des travaux de revêtement à réaliser et demandent les plans suffisamment tôt. Ils garantissent le bon déroulement des travaux de scarifiage en tenant compte des possibilités de recyclage des matériaux.</p>	<p>Connaissance des compositions des différents types et matériaux de revêtement</p> <p>Aptitude à distinguer les différents types de matériaux enrobés</p> <p>Conscience de l'importance de la préparation des travaux</p> <p>Conscience des impératifs de rentabilité et capacité à intégrer cette dimension dans la planification</p> <p>Planification proactive des fermetures de routes et de la signalisation</p> <p>Connaissance des processus techniques</p> <p>Capacité à s'imposer pour obtenir dans les délais les instructions et les plans</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planifient et dirigent les travaux de préparation et de scarifiage en vue de la réalisation de petits travaux de pose de béton bitumineux. • Ont une connaissance approfondie de la composition des différents types et matériaux de revêtement. • Ont des connaissances pratiques en matière de distinction entre les différents types de matériaux enrobés. • Ont une connaissance pratique de la mise en place des barrages de routes et de la signalisation. • Ont une connaissance de base des processus techniques. • Veillent au respect des délais et des directives. • Veillent à une bonne préparation des processus d'exécution des travaux. • Veillent à respecter les impératifs de rentabilité lors de la préparation de travaux de revêtement. • Contrôlent le respect des prescriptions relatives à la sécurité au travail, à la protection de santé et à la protection de l'environnement et prennent des mesures correctives le cas échéant.
<p>4.13 Aider à la réalisation d'enceintes de fouilles et d'éléments de soutènement.</p> <p>Les chefs d'équipe sont chargés d'aider activement lors de travaux d'excavation dans le respect des impératifs de sécurité et des normes. Pour ce faire, ils prennent en compte la nature et les propriétés du sol, et au besoin, font appel à des spécialistes.</p> <p>En prenant en compte la nature du sol, la présence d'eau, les dimensions des excavations prévues, la situation / l'accessibilité, les prescriptions et les systèmes de sécurité, ils réalisent de manière autonome des excavations simples et procèdent à leur sécurisation. En cas de situations critiques, ils demandent une preuve de stabilité du terrain auprès du supérieur hiérarchique.</p>	<p>Connaissance du terrain afin de pouvoir évaluer sa stabilité (p. ex. pour une grue)</p> <p>Aptitude à réfléchir et à décider: un ingénieur spécialisé est-il indispensable, ou mes connaissances suffisent-elles?</p> <p>Connaissance des mesures d'urgence courantes</p> <p>Conscience du danger/vigilance</p> <p>Prudence : prise en compte des grues, des bâtiments adjacents et des autres sollicitations au niveau du bord supérieur du remblai</p> <p>Vigilance : constater les changements (p. ex. le tassement incontrôlé du sol de la fouille)</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisent des enceintes de fouilles et d'éléments de soutènement pour sécuriser les excavations. • Ont une connaissance de base de l'évaluation de la stabilité du terrain. • Ont une connaissance de base des dangers et des mesures d'urgence. • Ont des connaissances de base en statique, en résistance des matériaux et en construction de fondations. • Mettent en œuvre de manière cohérente les dispositions de l'Ordonnance sur les travaux de construction (OTConst).

<p>Ils dirigent la mise en place des éléments de soutènement pour sécuriser une excavation en tenant compte de la statique/sécurité, des dimensions de l'excavation ainsi que de la finalité et de l'utilisation de l'excavation.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Prennent sciemment en compte les grues, les bâtiments adjacents et les autres sollicitations au niveau du bord supérieur du remblai. • Veillent à repérer d'éventuelles modifications du sol. • Analysent leurs propres compétences techniques et font appel au besoin à des spécialistes pour les travaux d'excavation et la réalisation d'enceintes de fouilles. • Contrôlent la sécurisation des enceintes de fouilles et d'éléments de raidissement et communiquent toute modification à la personne compétente.
<p>4.14 Coordonner et diriger la mise en place d'éléments préfabriqués</p> <p>Les chefs d'équipe coordonnent et dirigent les travaux de la mise en place d'éléments préfabriqués.</p> <p>Ils se renseignent sur les éléments préfabriqués, en évaluent la qualité et sont chargés de coordonner et de diriger le déplacement de ces derniers. Ils planifient la mise en place d'éléments préfabriqués dans la zone de travail confiée.</p> <p>Ils coordonnent et dirigent les travaux de mise en place d'éléments préfabriqués dans la zone de travail confiée. Lors de l'exécution des travaux, ils identifient les sources de danger ou d'autres défauts et prennent les mesures nécessaires.</p>	<p>Précision/rigueur/vigilance</p> <p>Conscience des risques et de la sécurité</p> <p>Aptitude à lire des plans et à les projeter dans la réalité</p> <p>Concertation/collaboration avec les supérieurs hiérarchiques</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dirigent la mise en place d'éléments préfabriqués. • Ont une connaissance approfondie de la transposition des plans dans le projet de construction. • Veillent à procéder avec précision et rigueur lors des travaux de mise en place d'éléments préfabriqués. • Évaluent correctement les risques et les sources de danger lors des travaux de mise en place d'éléments préfabriqués et prennent des mesures correctives le cas échéant. • Évaluent la qualité et le caractère approprié des éléments de construction préfabriqués.
<p>4.15 Coordonner et diriger des travaux de second œuvre dans la zone de travail confiée</p> <p>Les chefs d'équipe sont chargés d'exécuter des travaux de second œuvre (travaux de crépi et de chape, d'étanchéité et d'isolation) selon les plans existants, dans les règles de l'art ainsi qu'en respectant les normes de qualité.</p> <p>Ils s'informent sur le type des travaux de second œuvre, sur la qualité requise et sur les détails de leur exécution.</p> <p>Ils planifient le processus d'exécution des travaux sur la base des informations dont ils disposent. Ce faisant, ils veillent à respecter les prescriptions relatives à la sécurité au travail et les délais. Ils organisent en temps utile les différentes ressources nécessaires (personnel, matériaux, matériel) afin de garantir une exécution irréprochable.</p> <p>Ils coordonnent et dirigent l'exécution des travaux de second œuvre.</p> <p>Ils vérifient si les travaux de second œuvre répondent aux exigences.</p>	<p>Connaissance des propriétés des matériaux et de la chronologie correcte des étapes de travail.</p> <p>Savoir anticiper pour planifier : préparation du support</p> <p>Capacité à procéder aux implantations et aux tracés</p> <p>Connaissance approfondie du contrat d'entreprise : le travail effectué correspond-il au contrat ?</p> <p>Connaissance des exigences (prestation, règles de la construction, protection de l'environnement, sécurité au travail)</p> <p>Connaissance des exigences en matière de sol et éventuellement des éléments de construction à protéger.</p> <p>Capacité à s'imposer : consulter/réclamer des plans et des contrats</p> <p>Connaissances techniques relatives à l'exécution des travaux de second œuvre</p> <p>Capacité à garantir un déroulement irréprochable du travail</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dirigent des travaux de second œuvre (travaux de crépi et de chape, d'étanchéité et d'isolation) dans la zone de travail confiée. • Se renseignent sur les exigences du sol et prennent des mesures correspondantes le cas échéant. • Ont une connaissance approfondie des propriétés des matériaux et des étapes de travail. • Ont une connaissance approfondie de la réalisation de mesurages et de traçages. • Ont une connaissance approfondie du contrat d'entreprise. • Ont une connaissance de base des exigences relatives à la réalisation de travaux de second œuvre. • Veillent à assurer une exécution et un déroulement irréprochables des travaux de second œuvre. • Contrôlent en permanence le respect des exigences et le bon déroulement des travaux de second œuvre et prennent des mesures correctives le cas échéant. • Protègent les éléments de construction adjacents.

<p>4.16 Coordonner et diriger la sécurisation, la reprise en sous-œuvre, le renforcement et la planification des étapes de travail</p> <p>Pendant le projet de construction, les chefs d'équipe interprètent les conceptions des bâtiments et les rapports constructifs des éléments de construction pour en vérifier la viabilité. Ils s'informent sur les fonctions des éléments porteurs et non porteurs dans le bâtiment. En cas d'incertitudes ou de questions, ils consultent le supérieur hiérarchique. Afin de coordonner et de diriger les travaux nécessaires lors d'excavations et d'étayages de manière appropriée, ils évaluent l'état du bâtiment, le comparent à la sollicitation prévue et, en cas de problèmes, déterminent les mesures à prendre. En cas d'abaissement ou de fissures dans la construction, ils réagissent immédiatement et recourent aux spécialistes compétents. Ils mettent en œuvre les directives d'étayage dans les processus d'exécution des travaux. Ils commandent aux spécialistes compétents les travaux de renforcement et la planification des étapes de travail. Pour éviter les dangers et les risques lors des travaux de transformation et d'assainissement, ils déterminent des mesures destinées à la protection de la personne, de la zone et de l'environnement et les mettent en œuvre.</p>	<p>Contacts étroits avec les supérieurs hiérarchiques</p> <p>Connaissances méthodologiques en matière d'évaluation de bâtiments</p> <p>Vigilance</p> <p>Capacité à s'imposer et courage de stopper les travaux lorsqu'une nouvelle évaluation est nécessaire</p> <p>Esprit d'analyse</p> <p>Rigueur : respecter strictement les plans et les instructions, travailler de manière professionnelle.</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dirigent la sécurisation, la reprise en sous-œuvre, le renforcement et la mise en place d'éléments de construction. • Ont des connaissances de base en statique, en résistance des matériaux et en construction de fondations. • Clarifient, en temps utile, des sujets critiques avec leur supérieur hiérarchique • Interviennent dès qu'une réévaluation des travaux s'avère nécessaire. • Veillent en permanence à l'exécution correcte et sûre des travaux. • Veillent à une communication et des instructions claires. • Évaluent correctement les dangers et les risques lors des travaux de transformation et d'assainissement et prennent si nécessaire des mesures de protection de la personne, de la zone et de l'environnement en consultation avec les services responsables.
<p>4.17 Coordonner et diriger la réalisation de systèmes de canalisation et d'évacuation des eaux (concerne le génie civil)</p> <p>Pour les systèmes de canalisation et d'évacuation des eaux, les chefs d'équipe ordonnent l'utilisation, adaptée à la situation, de pompes de leur entreprise. Ce faisant, ils tiennent compte des contraintes environnementales, du niveau d'eau, de la quantité d'afflux et de la hauteur de refoulement. Ils mettent en œuvre des mesures adéquates pour la réalisation d'un système de canalisation et d'évacuation des eaux à l'aide de listes de contrôle. Ils planifient le processus d'exécution des travaux en tenant compte de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement. Ils contrôlent régulièrement le système de canalisation et d'évacuation des eaux. Ils rectifient eux-mêmes les petits défauts et s'adressent aux supérieurs hiérarchiques et/ou spécialistes pour les problèmes plus importants.</p>	<p>Connaissance des fonctions des différents systèmes de canalisation et d'évacuation des eaux</p> <p>Connaissance des plans et des permis de construire pour savoir dans quelle direction l'eau doit être dirigée</p> <p>Être capable d'évaluer s'il y a suffisamment de place pour un bassin de décantation</p> <p>Sensibilisation à la protection de l'environnement</p> <p>Connaissances des valeurs pH courantes et des dangers (environnementaux) en cas de variation du taux de pH</p> <p>Aptitude à motiver / conscience des impératifs de sécurité : organiser les contrôles le week-end aussi et motiver et instruire les collaborateurs en conséquence</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dirigent la réalisation de systèmes de canalisation et d'évacuation des eaux dans la zone de travail confiée. • Ont une connaissance approfondie des différents systèmes de canalisation et d'évacuation des eaux. • Ont une connaissance approfondie de l'installation de systèmes de rétention d'eau. • Ont une connaissance approfondie des plans, des permis de construire et de l'espace disponible pour savoir dans quelle direction diriger l'eau. • Ont une connaissance approfondie des valeurs pH courantes et des dangers (environnementaux) en cas de variation du taux de pH. • Veillent en permanence au respect des prescriptions relatives à la protection de l'environnement. • S'engagent à organiser les contrôles nécessaires le week-end. • Contrôlent régulièrement le système de rétention d'eau et prennent des mesures correctives le cas échéant.
<p>4.18 Coordonner et diriger la réalisation de systèmes de rétention et de gestion des eaux (concerne l'opérateur de sciage d'édifice)</p> <p>Il incombe aux chefs d'équipe de collecter l'eau excédentaire résultant de leurs travaux dans des bassins collecteurs et de surveiller ceux-ci. Ils évaluent la quantité d'eau entrante et s'informent sur les possibilités d'évacuation, les ressources existantes et les contraintes environnementales. Ils mettent en œuvre les plans pour les bassins collecteurs conformément aux directives et aux restrictions. Ils contrôlent en permanence le fonctionnement du système de rétention d'eau et en cas de risque pour la sécurité ou d'autres problèmes, ils initient les mesures nécessaires.</p>	<p>Connaissances techniques et méthodologiques relatives à la mise en place de bassins collecteurs</p> <p>Connaissance des plans et des permis de construire pour savoir dans quelle direction l'eau doit être dirigée</p> <p>Vision globale pour évaluer s'il y a suffisamment d'espace pour un bassin collecteur</p> <p>Sensibilisation à la protection de l'environnement</p> <p>Connaissances des valeurs pH courantes et des dangers (environnementaux) en cas de variation du taux de pH.</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dirigent la réalisation de systèmes de traitement et de rétention d'eau dans la zone de travail confiée. • Ont une connaissance approfondie de l'installation de bassins collecteurs. • Ont une connaissance approfondie des plans et des permis de construire pour savoir dans quelle direction évacuer l'eau. • Ont une connaissance approfondie des valeurs pH courantes et des dangers (environnementaux) en cas de variation du taux de pH. • Veillent en permanence au respect des prescriptions relatives à la protection de l'environnement. • Contrôlent régulièrement le fonctionnement du système de rétention d'eau et prennent des mesures correctives le cas échéant.

<p>4.19 Coordonner et diriger la rénovation et l'assainissement des constructions en béton (concerne le bâtiment)</p> <p>Les chefs d'équipe sont chargés d'évaluer les dégâts subis par des constructions en béton et de procéder à des rénovations de béton simples. Ils exécutent les travaux conformément aux instructions de leurs supérieurs hiérarchiques. Ils s'informent sur le bâtiment, la construction, les matériaux et la sollicitation des parties endommagées. Ils analysent l'ampleur des dégâts et s'informent sur les caractéristiques du lieu où les travaux doivent être réalisés (espace disponible, environnement, etc.). Ils effectuent des travaux de rénovation conformément aux exigences et, ce faisant, respectent les impératifs de rentabilité. Ils utilisent de manière appropriée différents appareils et machines. En cas d'étapes de travail répétitives, ils surveillent leurs Collaborateurs. Ils contrôlent le respect des normes et instructions, et consultent leurs supérieurs hiérarchiques en cas de violations.</p>	<p>Connaissances techniques pour évaluer des dégâts</p> <p>Connaissances techniques relatives aux différents types de matériaux et à leurs propriétés</p> <p>Être prêt à entrer en contact avec les responsables (contremaître, conducteur de travaux ou fournisseur)</p> <p>Sécurité au travail, qualité et protection de l'environnement</p> <p>Concertation approfondie avec le contremaître</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dirigent les travaux d'assainissement des constructions en béton. • Ont une connaissance approfondie de l'évaluation des dégâts. • Ont des connaissances approfondies des différents matériaux dans la construction en béton et de leurs caractéristiques. • Prennent contact avec les personnes responsables (contremaître, conducteur de travaux ou fournisseur) en cas d'écart constaté en termes de qualité. • Contrôlent le respect des normes et prescriptions (relatives à la qualité, à la sécurité au travail et à la protection de l'environnement) et prennent des mesures ou informent leur supérieur hiérarchique cas de violations.
<p>4.20 Coordonner et diriger des travaux de gestion des eaux dans la zone de travail confiée (concerne le génie civil)</p> <p>Les chefs d'équipe réalisent les opérations nécessaires pour éviter les dégâts et les risques causés par l'eau (par ex. renaturations) en collaboration avec leur supérieur hiérarchique et en prenant en compte les conditions sur place et les consignes. Ils exécutent les processus de travail pour une exécution dans les règles de l'art des corrections de cours d'eau. Ce faisant, ils tiennent compte des mesures de sécurité indispensables lors de la réalisation de corrections de cours d'eau. Pendant la mise en œuvre, ils dirigent les travaux sur les cours d'eau et veillent au respect des contraintes environnementales. Au cours des travaux, ils vérifient en permanence d'éventuelles manquements en matière de sécurité ou d'autres dégâts (par ex. environnement) et, au besoin, ils prennent des mesures.</p>	<p>Sens du devoir / respect des règles : garantir et imposer le respect rigoureux des contraintes</p> <p>Sensibilisation à la protection de l'environnement</p> <p>Disposition à coopérer : concertation étroite avec les institutions qui accompagnent le projet (p. ex. Office fédéral de l'environnement) et les supérieurs hiérarchiques</p> <p>Aptitude à anticiper : mesures de sécurité et préparation de mesures d'urgence (par ex. avaries, inondations...)</p> <p>Forte sensibilisation aux dégâts et aux risques liés à l'eau</p> <p>Forte sensibilisation à la faune et à la flore</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dirigent les travaux de correction de cours d'eau et autres travaux hydrauliques dans le domaine de travail confié. • Ont des connaissances approfondies des mesures de sécurité et préparation de mesures d'urgence (par ex. avaries, inondations). • S'engagent pour le respect de la protection de l'environnement dans les travaux de gestion des eaux. • S'engagent systématiquement pour le respect des exigences. • Sont en étroite collaboration avec les institutions et les supérieurs hiérarchiques. • Sont conscients des dangers et des dégâts potentiels occasionnés par l'eau. • Contrôlent l'exécution des travaux de correction de cours d'eau et d'autres travaux hydrauliques quant aux dégâts et aux manquements en matière de sécurité et prennent des mesures correctives le cas échéant.
<p>4.21 Procéder au forage et au sciage du béton et des constructions en maçonnerie (concerne l'opérateur de sciage d'édifice)</p> <p>Les chefs d'équipe assurent la planification et la mise en œuvre du sciage et du forage des ouvrages de maçonnerie. Pour ce faire, ils se renseignent sur le mandat et demandent les plans suffisamment tôt. Sur la base de ces plans, ils planifient les processus de travail dans le respect des impératifs de rentabilité, de sécurité, de protection de l'environnement et des règles de la technique. Ils dirigent l'installation du chantier conformément à ces principes. Ils prennent en compte et planifient également les mesures de gestion des eaux nécessaires et transmettent les plans correspondants.</p> <p>Lors de la mise en œuvre, ils dirigent les forages en gros diamètre, les forages à tarière continue ainsi que les travaux de sciage (circulaire) au câble, de sciage sous l'eau et de sciage à la tronçonneuse. Ils déterminent les travaux adaptés de démontage et de démolition (démolition à la pince, travaux de pressage, etc.) et les dirigent. Ils veillent à ce que les éléments de construction découpés soient déplacés et éventuellement éliminés de manière sûre et respectueuse de l'environnement. Pendant toute la durée des travaux de</p>	<p>Aptitude à évaluer quelle méthode est la plus rentable → Aptitude à estimer la durée et les coûts des différentes méthodes de forage et de sciage, connaissance de leurs avantages et de leurs inconvénients</p> <p>Vision globale des travaux en cours sur le chantier, en particulier de la manière dont les éléments de construction découpés sont déposés, évacués et éliminés sans perturber les autres travaux (→ respect envers les autres intervenants, disposition à coopérer)</p> <p>Connaissance en matière de calcul pour déterminer le poids des éléments de construction découpés</p> <p>Précision (pas de chevauchements dans les coins)</p> <p>Lors du levage d'objets, veiller particulièrement à la sécurité au travail et à la protection de la santé</p> <p>Protection de l'environnement (capacité à imposer le respect des directives environnementales lors de la dérivation et de l'évacuation des eaux)</p> <p>Attention à la protection des éléments de construction restants</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planifient et dirigent le sciage et le forage du béton et des ouvrages de maçonnerie dans le domaine de travail confié. • Ont une connaissance approfondie des différentes méthodes de perçage et de sciage d'éléments de construction. • Ont une connaissance pratique des méthodes de forage et de sciage en termes de rentabilité (coûts/durée) • Ont une connaissance approfondie du calcul du poids des éléments de construction à découper. • Ont une connaissance approfondie de l'étagage et de la sécurisation des parties brûlées. <ul style="list-style-type: none"> • Ont une connaissance de base en statique. • Veillent en permanence à garantir la sécurité au travail et la protection de la santé lors du levage d'objets. • Veillent à la protection des éléments de construction restants. • S'engagent à respecter les directives relatives à la protection de l'environnement lors de la dérivation et de l'évacuation de l'eau.

<p>construction, ils contrôlent si la protection de l'environnement, la sécurité au travail et l'utilisation efficace des équipements et des ressources sont bien respectés et, si nécessaire, prennent les mesures qui s'imposent.</p>	<p>Prise en considération des riverains/collaborateurs : adapter éventuellement les processus d'exécution des travaux (bruit, etc.)</p> <p>Signalisation et dispositifs de sécurité selon les règles de la construction.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifient si les processus de travail occasionnent du bruit ou d'autres facteurs de nuisance pour les riverains et les collaborateurs et prennent des mesures correctives le cas échéant. • Vérifient que la signalisation et la sécurisation sont conformes aux règles de la construction et prennent des mesures correctives le cas échéant.
<p>4.22 Effectuer et consigner des travaux de mensuration et d'implantation à l'aide d'outils numériques</p> <p>Les chefs d'équipe procèdent à des travaux de mesure et d'implantation à l'aide d'outils numériques.</p> <p>Ils s'informent sur les outils numériques à utiliser.</p> <p>À l'aide des outils numériques appropriés, ils réalisent des travaux de mesure et d'implantation et les documentent.</p> <p>Ils contrôlent et garantissent la plausibilité des données et informations saisies numériquement, et, si nécessaire, consultent les supérieurs hiérarchiques ou les services compétents.</p>	<p>Garantir la plausibilité de données numériques</p> <p>Aptitude à réaliser des calculs conformes</p> <p>Connaissance du fonctionnement des appareils de mesure</p> <p>Précision/rigueur/vigilance</p> <p>Aptitude à lire des plans et à les projeter dans la réalité</p> <p>Sens de l'orientation</p> <p>Capacité mathématique à prendre en compte même les zones non accessibles</p> <p>Concertation/collaboration avec les supérieurs hiérarchiques</p> <p>Savoir utiliser des procédés/instruments numériques</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectuent des travaux simples de traçage et d'implantation sur le chantier à l'aide d'outils numériques. • Ont une connaissance pratique de l'emploi d'outils de mesure numériques. • Ont une connaissance approfondie des calculs mathématiques. • Collaborent et se concertent avec les supérieurs hiérarchiques et les géomaticiens. • Veillent à faire preuve de précision et de rigueur lors des travaux de mensuration et d'implantation. • Analysent la plausibilité des données numériques et prennent des mesures correctives le cas échéant.
5. Surveillance / travaux finaux		
Situation de travail	Facteurs essentiels de réussite	Dimension de compétences
<p>5.1 Surveiller l'exécution des travaux dans la zone de travail confiée</p> <p>Les chefs d'équipe surveillent l'exécution des travaux dans la zone de travail qui leur a été confiée et veillent à ce qu'ils soient exécutés de manière irréprochable sur le plan technique et dans le respect des impératifs de rentabilité. Si nécessaire, ils prennent des mesures en temps utile.</p> <p>Ils s'informent sur les prescriptions (technique, sécurité et environnement).</p> <p>Ils planifient les processus de travail à court terme.</p> <p>Ils entretiennent un contact personnel avec les parties prenantes directes, ce qui leur permet de disposer à tout moment d'une vision globale de l'exécution des travaux dans la zone de travail confiée. Ils surveillent avec prudence et anticipation. Ils constatent les écarts par rapport aux directives. En cas d'écart, ils prennent les mesures nécessaires en concertation avec leur supérieur hiérarchique.</p> <p>Ils veillent à disposer à tout moment d'une vision globale de l'exécution des travaux dans la zone de travail confiée.</p>	<p>Connaissance des standards et des exigences afin de pouvoir comparer la situation réelle et les objectifs visés</p> <p>Proactivité / prendre des initiatives : intervenir immédiatement auprès du supérieur hiérarchique ou auprès des collaborateurs</p> <p>Connaissance technique des mesures correctives à mettre en œuvre en cas d'erreurs</p> <p>Sens de la qualité, aptitude à repérer les erreurs</p> <p>Assurance et détermination</p> <p>Aisance dans la communication</p> <p>Style de conduite adapté à la situation : être sévère lorsque la situation l'exige</p> <p>Collaboration étroite / concertation avec les supérieurs hiérarchiques</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurent l'exécution techniquement correcte et économiquement rentable des travaux. • Planifient les processus de travail à court terme. • Ont une connaissance approfondie des travaux de contrôle. • Interviennent immédiatement auprès du supérieur hiérarchique et des collaborateurs en cas d'erreurs. • Contrôlent la qualité des travaux et l'absence d'erreurs sur le chantier. • Font preuve d'assurance et de détermination. • Adoptent un style de conduite adapté à la situation. • Collaborent étroitement avec leur supérieur hiérarchique. • Contrôlent le respect des objectifs fixés à l'aide des mesures sélectionnées et prennent des mesures correctives le cas échéant. • Contrôlent l'exécution des travaux et prennent des mesures correctives le cas échéant.
<p>5.2 Assurer le report et les relevés dans la zone de travail confiée et réunir les documents nécessaires à la facturation</p> <p>Les chefs d'équipe saisissent, lors du report et des relevés, toutes les données nécessaires pour consigner le travail effectué de manière compréhensible et aider à la réalisation du contrôle du chantier.</p> <p>Ils s'informent auprès de leur supérieur hiérarchique du type de consignation souhaité et des documents requis et aident celui-ci à réaliser des travaux de mesure simples (p. ex. volumes de béton, etc.). Ils se renseignent sur les travaux exécutés et les matériaux utilisés. Ils planifient le temps nécessaire pour pouvoir assurer en continu les relevés des travaux. Ils</p>	<p>Rigueur / méthode de travail structurée, tant pour rédiger ses propres rapports que pour demander d'autres rapports</p> <p>Conscience de son rôle de personne de confiance du contremaître</p> <p>Savoir communiquer avec clarté : distinguer les contenus utiles et les contenus non nécessaires.</p> <p>Vision globale : vigilance quant à ce qui se passe sur le chantier</p> <p>Connaissance précise du cahier des charges (ce qui figure dedans, ce qui doit être facturé en sus)</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sont responsables du report, des relevés et des documents nécessaires dans la zone de travail confié. • Ont une connaissance de base du cahier des charges. • Ont une connaissance de base des mesures et des instruments de contrôle convenus. • Ont une connaissance technique de base de la réalisation de croquis. • Ont une connaissance de base des prestations pour établir les rapports sur les travaux en régie. • Ont une connaissance de base de l'utilisation des instruments et outils numériques.

<p>demandent en temps voulu les documents (rapport, bon de livraison, relevé de mesures). Ils demandent en temps voulu les documents nécessaires et les rassemblent conformément aux directives. Ils conçoivent en permanence les travaux exécutés et rédigent un rapport complet et compréhensible – y compris pour les travaux qui ne sont plus vérifiables (p. ex. l'excavation) –, Ils remettent celui-ci à leur supérieur hiérarchique pour contrôle.</p> <p>Ils veillent à ce que leurs rapports soient complets et compréhensibles. S'ils constatent des écarts par rapport au contrat d'entreprise, ils les signalent au supérieur hiérarchique en temps utile et si possible avant l'exécution des travaux.</p>	<p>Connaissance des mesures et des instruments de controlling convenus (mesure et documentation)</p> <p>Connaissance des bases du calcul des coûts réels</p> <p>Discipline/remettre les rapports dans les délais.</p> <p>Précision</p> <p>Cohérence (rédiger soi-même et demander des rapports), y compris pour les travaux qui ne sont plus vérifiables (p. ex. excavation)</p> <p>Aptitude technique à réaliser des croquis</p> <p>Aide au supérieur hiérarchique pour des travaux de mesure simples (p. ex. volumes de béton)</p> <p>Connaissance des prestations pour établir les rapports sur les travaux en régie</p> <p>Digitalisation : savoir utiliser des instruments et des outils numériques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Emploient une méthode de travail structurée et systématique pour rédiger leurs propres rapports et demander d'autres rapports. • Veillent à garantir une communication claire lors de la saisie de données pour le rapport. • Sont prêts à établir rapidement des rapports précis et à demander des rapports, y compris pour les travaux qui ne sont plus vérifiables (p. ex. excavation). • Sont prêts à aider leur supérieur hiérarchique à réaliser des travaux de mesures simples. • Contrôlent l'exhaustivité et la clarté des rapports et signalent des écarts par rapport au contrat d'entreprise au supérieur hiérarchique ou au contremaître. • Analysent les procédés sur le chantier et signalent des écarts par rapport au contrat d'entreprise au supérieur hiérarchique ou au contremaître.
--	--	--

6. Collaboration en équipe

Situation de travail	Facteurs essentiels de réussite	Dimension de compétences
<p>6.1 Agir en équipe</p> <p>Les chefs d'équipe s'intègrent dans une équipe en tant que collaborateurs, avec leurs compétences techniques, leur attitude et leur personnalité.</p> <p>Ils s'informent des usages et règles de conduite spécifiques à l'entreprise.</p> <p>Ils cherchent à identifier les usages et règles de conduite particulièrement importants pour la zone de travail confiée.</p> <p>Ils appliquent systématiquement ces manières et règles de conduite lorsqu'ils accomplissent leurs tâches ou qu'ils délèguent certaines d'entre elles (p. ex. soutien et aide réciproques, dialogue et concertation ciblée, langage approprié, assumer ensemble les échecs, fêter ensemble les réussites).</p> <p>Sur la base des réactions des collègues de travail et des supérieurs hiérarchiques, ils vérifient s'ils ont respecté les usages et règles de conduite de l'entreprise. Si ce n'est pas le cas, ils prennent la résolution de modifier à l'avenir leurs manières et leur comportement. En cas de besoin, ils s'adressent à leurs collègues de travail et supérieurs hiérarchiques pour clarifier les questions en suspens.</p>	<p>Connaître et appliquer les usages et les règles de conduite du secteur de la construction</p> <p>Analyser son propre comportement</p> <p>Communication</p> <p>Capacité à travailler en équipe (collaboration axée sur les objectifs, savoir faire des compromis et résoudre les conflits de manière constructive)</p> <p>Ouverture d'esprit</p> <p>Fiabilité</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agissent de façon compétente et appropriée en tant que collaborateurs et supérieurs hiérarchiques au sein de l'équipe. • Ont une connaissance approfondie des usages et règles de conduite du secteur de la construction. • S'engagent pour la collaboration en équipe. • Incarnent l'ouverture d'esprit et la fiabilité aux yeux de l'équipe. • Analysent régulièrement leurs manières et leur attitude au sein de l'équipe de façon critique et en déduisent les conséquences.
<p>6.2 Communiquer avec les collègues et les collaborateurs qui ont été affectés et assurer la coordination</p> <p>Les chefs d'équipe communiquent et coopèrent avec les collaborateurs qui leur ont été affectés, leurs collègues et leurs supérieurs hiérarchiques de manière adaptée, professionnelle et respectueuse.</p> <p>Ils se renseignent pour savoir avec quelles personnes impliquées dans la construction ils vont devoir coopérer et communiquer pendant le mandat concerné. Ils s'informent sur les modes de communication les plus adaptés.</p> <p>Ils planifient une communication et une coopération professionnelle et respectueuse avec leurs collaborateurs, leurs collègues et leurs supérieurs hiérarchiques. Ils choisissent le moyen de communication en fonction de leur interlocuteur. Ils planifient les processus d'exécution des travaux de manière à ce que toutes les personnes impliquées puissent</p>	<p>Capacité à communiquer de manière adaptée à chaque échelon hiérarchique</p> <p>Prise en compte des aspects culturels</p> <p>Capacité à communiquer rapidement</p> <p>Collaboration directe et rapide avec les supérieurs hiérarchiques.</p> <p>Capacité à préparer la communication en amont, à bien la structurer et à veiller à ce qu'elle soit complète</p> <p>Sens de la situation/prise en compte de la situation</p> <p>Savoir communiquer avec clarté</p> <p>Communication respectueuse</p> <p>Ouverture d'esprit (vis-à-vis des nouvelles idées)</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurent la coordination et la communication au sein de l'équipe dans la zone de travail confiée. • Ont une connaissance approfondie des processus de travail des personnes impliquées. • Ont une connaissance pratique de la planification d'une communication structurée et complète. • Veillent à une communication compréhensible, rapide et respectueuse. • Assurent une collaboration directe et efficace avec les supérieurs hiérarchiques. • Tiennent compte des aspects interculturels. • Sont ouverts aux changements et aux nouveautés. • S'assurent que leur façon de communiquer est compréhensible.

<p>exécuter leurs travaux de manière irréprochable. Ils agissent également en tant que personnes de confiance auprès de leurs collaborateurs.</p> <p>Ils communiquent de manière professionnelle et respectueuse avec leurs collaborateurs, leurs collègues et leurs supérieurs hiérarchiques. Ils assurent la coordination et l'information de leur groupe dans la zone de travail confiée.</p> <p>Ils veillent à être bien compris par leurs collaborateurs. Ils vérifient que les conditions sont réunies pour garantir le bon déroulement du processus d'exécution des travaux. Ils contrôlent si les travaux ont été réalisés dans le temps imparti et avec la qualité requise.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Contrôlent la bonne exécution des travaux en termes de délais et de qualité et prennent des mesures correctives le cas échéant.
<p>6.3 Identifier et aborder les conflits internes de manière constructive</p> <p>Les chefs d'équipe ne fuient pas les conflits. Ils traitent les problèmes avec leurs collaborateurs, collègues et supérieurs hiérarchiques et cherchent une solution constructive.</p> <p>Lorsqu'un conflit se profile, ils interrogent les personnes concernées sur son élément déclencheur et sur ses raisons profondes.</p> <p>Ils sont attentifs aux signes avant-coureurs pour identifier les conflits au plus tôt. Lorsqu'un entretien est nécessaire, ils s'y préparent. En cas de besoin, ils font appel aux supérieurs hiérarchiques.</p> <p>Ils mènent l'entretien en écoutant les personnes impliquées de manière neutre et jouent un rôle de médiateur. Ils transmettent éventuellement le cas à leurs supérieurs hiérarchiques (notamment en cas de menace de conflit avec des parties prenantes externes ou des représentants du maître d'ouvrage).</p> <p>Ils évaluent si le conflit a pu être réglé et si une collaboration constructive est de nouveau possible.</p>	<p>Attitude constructive</p> <p>Impartialité/absence de préjugés</p> <p>Compétences de coaching</p> <p>En cas de mobbing/harcèlement : intervention immédiate et discussion avec les supérieurs hiérarchiques</p> <p>Être prêt à assumer le rôle de personne de confiance</p> <p>Connaissance de diverses techniques permettant de résoudre un conflit et d'apaiser les tensions (p. ex. mener correctement des entretiens de résolution de conflits)</p> <p>Proactivité / agir suffisamment tôt, ne pas laisser les conflits s'envenimer</p> <p>Courage d'aborder les personnes impliquées dans un conflit</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Abordent les conflits professionnels de façon constructive avec leurs collaborateurs, collègues et supérieurs hiérarchiques. • Ont des compétences de base en coaching. • Ont une connaissance approfondie de diverses techniques permettant de résoudre un conflit et d'apaiser les tensions. • Veillent à conserver systématiquement une attitude constructive. • Veillent à leur neutralité et leur impartialité. • Interviennent immédiatement en cas de mobbing et en informent les supérieurs hiérarchiques. • Jouent le rôle de personne de confiance. • Sont prêts à agir suffisamment tôt en cas de conflit et à aborder les personnes impliquées. • Évaluent de manière réaliste la situation conflictuelle entre des collaborateurs de leur équipe et mettent en place des mesures efficaces.
7. Collaboration avec des tiers		
Situation de travail	Facteurs essentiels de réussite	Dimension de compétences
<p>7.1 Communiquer de manière appropriée avec les parties prenantes externes et assurer la coopération</p> <p>Les chefs d'équipe communiquent et coopèrent avec les parties prenantes externes de manière appropriée, professionnelle et adaptée à la situation. Ils veillent à ce que les travaux soient coordonnés avec les parties prenantes externes et à ce qu'ils se déroulent de manière optimale. Ils agissent en tant qu'intermédiaires entre le bureau et le chantier et assurent les échanges d'informations entre ces deux lieux de travail.</p> <p>Ils se renseignent pour savoir avec quelles parties prenantes externes ils vont devoir coopérer et communiquer pendant le mandat qui leur a été confié. Ils s'informent sur les modes de communication les plus adaptés. Ils s'informent sur les besoins et les demandes des parties prenantes externes.</p> <p>Ils veillent à ce que tous les points pertinents, accords et processus de travail, etc. soient consignés et mis à la disposition de toutes les personnes impliquées.</p> <p>Ils communiquent de manière professionnelle et respectueuse avec les parties prenantes externes et veillent à ce que les travaux soient coordonnés avec elles.</p> <p>Ils contrôlent régulièrement si le travail avec les parties prenantes externes se déroule correctement, et interviennent en cas de besoin. Ils contrôlent si les travaux ont été réalisés</p>	<p>Capacité à communiquer de manière adaptée à chaque échelon hiérarchique</p> <p>Capacité à communiquer rapidement</p> <p>Collaboration directe et rapide avec les supérieurs hiérarchiques</p> <p>Capacité à préparer la communication en amont, à bien la structurer et à veiller à ce qu'elle soit complète</p> <p>Consignation et transmission transparentes des informations</p> <p>Utilisation pertinente des techniques de communication (messages à la première personne)</p> <p>Sens de la situation/prise en compte de la situation</p> <p>Concertation claire avec le supérieur hiérarchique</p> <p>Communication respectueuse</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurent la communication et la coopération avec les parties prenantes externes dans la zone de travail confiée. • Ont des connaissances pratiques des différentes techniques de communication et de leur mise en œuvre. • Veillent à une communication compréhensible, rapide et respectueuse. • Assurent une collaboration directe et efficace avec les supérieurs hiérarchiques. • Tiennent compte des aspects interculturels. • Garantissent un flux d'informations transparent vis-à-vis de toutes les parties prenantes. • Vérifient les processus de travail avec les parties prenantes externes et prennent des mesures le cas échéant.

dans le temps imparti et avec la qualité requise.		
8. Gestion du personnel		
Situation de travail	Facteurs essentiels de réussite	Dimension de compétences
<p>8.1 Informer, instruire les collaborateurs dans la zone de travail confiée et diriger les équipes</p> <p>Les chefs d'équipe informent, instruisent et dirigent les équipes de collaborateurs dans la zone de travail confiée, et jouent un rôle de chef de groupe.</p> <p>Ils s'informent des capacités des collaborateurs, de leurs aptitudes linguistiques, ainsi que des objectifs fixés.</p> <p>Ils planifient les travaux communs et prévoient le temps nécessaire pour instruire les collaborateurs et discuter avec eux conformément aux objectifs convenus.</p> <p>Ils expliquent à leurs collaborateurs les méthodes de travail prévues et les incitent à réaliser les travaux conformément au calendrier et aux plans prévus. Ils mènent des entretiens individuels avec les collaborateurs. Ils donnent l'exemple en se montrant motivés par leur travail et s'intègrent à l'équipe.</p> <p>Ils posent des questions aux collaborateurs pour vérifier si leurs instructions ont bien été comprises, si les besoins d'explication sont globalement satisfaits ou s'il est nécessaire de leur donner des instructions supplémentaires pour l'exécution des travaux ou de prendre de nouvelles mesures pour les motiver.</p>	<p>Rigueur dans l'exécution</p> <p>Vue d'ensemble : savoir qui était présent quand les instructions ont été données, qui ne l'était pas, et qui a reçu quelles informations</p> <p>Style de direction adapté à la situation et à l'échelon hiérarchique</p> <p>Démarche axée sur la pratique : donner des instructions directement sur l'objet, sans explications théoriques</p> <p>Associer les collaborateurs</p> <p>Connaissance des points forts et des points faibles de son équipe</p> <p>Sens de l'équité et communication transparente</p> <p>Réagir de manière flexible et appropriée dans les situations les plus diverses</p> <p>Absence de préjugés</p> <p>Ouverture à l'interdisciplinarité</p> <p>S'intéresser aux autres, avoir de l'empathie</p> <p>Avoir conscience de son rôle de chef</p> <p>Capacité à s'imposer, à être moteur</p> <p>Fiabilité/prévisibilité</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attribuent des mandats et des objectifs complets à leurs collaborateurs. • Dirigent des équipes dans la zone de travail confiée. • Ont une connaissance pratique de différentes techniques d'interrogation et d'entretien. • Ont une connaissance approfondie du niveau d'information et d'instruction des collaborateurs. • Ont une connaissance pratique de l'instruction axée sur la pratique. • Ont conscience de leur rôle de chef. • Veillent à adopter un style de conduite cohérent et adapté à la situation et à l'échelon hiérarchique. • S'imposent auprès de leurs collaborateurs et se comportent en chefs. • S'assurent que leur façon de communiquer est claire et compréhensible et prennent des mesures correctives le cas échéant. • Analysent leur style de conduite en termes de fiabilité et de prévisibilité et en tirent les conséquences.
<p>8.2 Encadrer les apprentis durant leur travail et identifier leur potentiel</p> <p>Les chefs d'équipe soutiennent les apprentis dans leur quête d'une formation optimale.</p> <p>Ils s'informent sur le niveau de formation des apprentis. Ils s'informent sur leurs objectifs, sur leurs points forts et leurs points faibles ainsi que sur leurs besoins et leurs souhaits.</p> <p>Ils planifient les interventions des apprentis en tenant compte de leur niveau de formation et de sorte qu'elles soient diversifiées et qu'elles se déroulent en toute sécurité. Ils sont à la fois des interlocuteurs et des modèles. Ils encadrent les apprentis sur le chantier et les aident à exécuter leurs tâches. Au besoin, ils leur donnent des instructions plus détaillées.</p> <p>Sur les questions de sécurité et de santé, ils tiennent compte du jeune âge des apprentis. Ils prennent le temps d'écouter les apprentis formuler leurs demandes et leurs besoins, et répondent à leurs questions techniques et pratiques.</p>	<p>S'intéresser à la promotion des compétences</p> <p>Capacité à attribuer des travaux de manière ciblée pour encourager le processus d'apprentissage.</p> <p>Contrôle régulier des progrès exécutés</p> <p>Rigueur et capacité à s'imposer : vérifier si le dossier de formation est correctement tenu</p> <p>S'intéresser à la situation personnelle des apprentis (p. ex. quelle enfance ils ont eue, s'il y a des domaines dans lesquels ils ont besoin d'aide)</p> <p>Savoir encourager et exiger</p> <p>Attention particulière à la sécurité au travail et à la protection de la santé pour les apprentis</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encadrent les apprentis durant leur travail sur le chantier. • Ont une connaissance de base de la façon d'attribuer des travaux de manière ciblée pour encourager le processus d'apprentissage. • Veillent à maintenir un bon équilibre entre encourager et exiger. • Tiennent compte de la situation personnelle des apprentis dans la zone de travail. • Contrôlent régulièrement les progrès réalisés dans l'apprentissage et en tirent les conséquences. • Contrôlent la sécurité au travail et la protection de la santé des apprentis et prennent des mesures correctives le cas échéant.
9. Gestion d'entreprise		
Situation de travail	Facteurs essentiels de réussite	Dimension de compétences
Aucune		

10. Autogestion		
Situation de travail	Facteurs essentiels de réussite	Dimension de compétences
<p>10.1 Réfléchir de façon entrepreneuriale durant les processus de travail</p> <p>Ils s'informent des changements en cours dans l'entreprise et se représentent clairement les conséquences sur les différents processus de travail (y compris les interfaces).</p>	<p>Connaissance de base des interfaces dans le secteur de la construction et des processus de construction</p> <p>Pensée systémique</p> <p>Vision globale de la planification des ressources</p> <p>Avoir conscience des impératifs économiques et entrepreneuriaux</p> <p>Réflexion analytique et orientée sur les processus</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agissent en entrepreneurs et en tenant compte des impératifs de rentabilité durant l'exécution des travaux. • Ont une connaissance de base du management et de l'organisation. • Ont une connaissance de base des interfaces et processus dans le secteur de la construction. • Ont une connaissance approfondie de la planification. • Veillent à ce que les processus de travail soient axés sur des impératifs de rentabilité et de qualité. • Contribuent à l'analyse régulière et l'amélioration des processus de travail.
<p>10.2 Utiliser des techniques de travail</p> <p>Les chefs d'équipe utilisent des techniques de travail au quotidien (notamment pour la coordination, l'instruction et la mise en œuvre).</p> <p>Ils se renseignent sur les outils appropriés qui peuvent les aider à utiliser leurs techniques de travail spécifiques.</p> <p>Dans leur travail quotidien, ils utilisent avec rigueur différentes méthodes et techniques.</p> <p>Ils demandent activement des retours aux supérieurs hiérarchiques sur leur technique de travail et mettent en œuvre les améliorations suggérées.</p>	<p>Connaissance des offres des établissements de formation continue</p> <p>Anticipation, agir de façon responsable</p> <p>Capacité d'apprentissage, disposition à apprendre tout au long de sa vie</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisent des techniques, méthodes et instruments appropriés dans leur travail quotidien. • Ont une connaissance approfondie de différentes techniques, méthodes et instruments de travail. • Veillent à toujours employer une méthode de travail efficiente. • Analysent régulièrement leur technique de travail de façon critique et en tirent les conséquences
<p>10.3 Communiquer de manière convaincante</p> <p>Les chefs d'équipe communiquent de manière claire et convaincante avec leurs supérieurs hiérarchiques, leurs collaborateurs et des tiers.</p> <p>Ils s'informent de la situation initiale avant tout entretien et préparent une argumentation claire.</p> <p>Ils analysent leur technique de discussion et leur comportement au contact des collaborateurs et des supérieurs hiérarchiques. Le cas échéant, ils examinent les mesures susceptibles de développer leurs capacités de communication.</p>	<p>Connaissance des techniques de communication convaincante</p> <p>Connaissances de base des différents types d'entretien possibles avec les collaborateurs, les clients et les fournisseurs</p> <p>Connaissance des offres des établissements de formation continue</p> <p>Argumenter de manière convaincante</p> <p>Savoir convaincre</p> <p>Communication respectueuse</p> <p>Savoir motiver les collaborateurs par sa communication et son attitude</p> <p>Conscience de soi</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquent de manière claire et convaincante avec leurs supérieurs hiérarchiques, leurs collaborateurs et des tiers. • Ont une connaissance de base des techniques de communication convaincantes et de leur application. • Veillent, lors de leurs interventions, à respecter les habitudes de l'entreprise. • Font preuve de bon goût. • Veillent à une communication respectueuse et motivante. • Réfléchissent régulièrement à leur style de communication et leurs interventions face aux collaborateurs et supérieurs hiérarchiques et en tirent les conséquences.
<p>10.4 Participer à la résolution des problèmes</p> <p>Les chefs d'équipe gèrent les problèmes survenant dans la zone de travail confiée de telle sorte qu'une solution puisse être trouvée.</p> <p>Lors de réunions internes, de concertations directes avec les collaborateurs ou à l'aide des bases et documents existants, ils s'informent du problème et en analysent les causes.</p>	<p>Connaissance de base des processus d'exécution des travaux dans le secteur de la construction et pour les projets confiés</p> <p>Connaissances techniques pour mettre en place des mesures correctives en cas de problèmes</p> <p>Compétences de gestion</p> <p>Agir de manière systématique</p> <p>Savoir identifier et aborder les problèmes</p> <p>Communication claire et axée sur les objectifs</p> <p>Esprit de décision</p> <p>Capacités d'analyse</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gèrent les problèmes survenant dans la zone de travail confiée. • Ont une connaissance de base des processus de travail dans le secteur de la construction et pour chaque projet. • Ont une connaissance pratique de la direction des collaborateurs. • Veillent à une communication claire et axée sur les objectifs. • Prennent des décisions cohérentes.

<p>10.5 Approfondir en permanence ses compétences techniques et de gestion, et les transmettre dans la zone de travail confiée</p> <p>Les chefs d'équipe perfectionnent constamment leurs compétences personnelles, sociales et professionnelles de manière ciblée pour rester en phase avec les évolutions.</p> <p>Ils clarifient leur propre besoin de développement. Ils s'informent régulièrement des offres de formation continue relatives aux domaines personnel, social, professionnel et de la gestion. Ils sont ouverts aux propositions de leur supérieur hiérarchique.</p> <p>Ils planifient si possible leur formation continue en concertation avec le supérieur hiérarchique et l'entreprise.</p> <p>Ils participent à la formation continue offerte et appliquent ce qu'ils ont appris sur le chantier.</p> <p>Ils vérifient l'utilité de leur formation continue pour eux-mêmes et pour le chantier.</p>	<p>Disposition à apprendre tout au long de la vie</p> <p>Pensée à long terme (conscience du fait que les effets des formations se font ressentir plutôt sur le long terme et pas toujours immédiatement)</p> <p>Curiosité</p> <p>Réflexion proactive</p> <p>Aptitude au transfert des acquis</p> <p>Engagement actif dans les processus d'amélioration continue</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettent en pratique leurs nouvelles connaissances techniques systématiquement. • Sont conscients des effets des mesures de formation. • Sont prêts à mettre en œuvre les acquis sur leur chantier. • S'intéressent aux processus d'amélioration continue. • Évaluent de manière réaliste leurs propres points forts et points faibles et en déduisent des mesures adéquates. • Réfléchissent aux changements dans l'entreprise sous l'angle de leurs domaines d'activité et en déduisent des possibilités de développement personnelles pour l'avenir.
<p>10.6 Gérer les changements et les nouveautés</p> <p>Les chefs d'équipe abordent les changements et nouveautés avec flexibilité et ouverture d'esprit, et les intègrent dans leur travail quotidien.</p> <p>Ils s'informent régulièrement des changements et nouveautés techniques dans leur environnement immédiat.</p> <p>Ils intègrent les changements dans leur domaine de travail, les appuient et assument un rôle exemplaire.</p>	<p>Avoir conscience de son exemplarité et être prêt à jouer le rôle de modèle</p> <p>Curiosité</p> <p>Ouverture d'esprit</p> <p>Flexibilité</p> <p>Capacité à gérer la critique</p> <p>Capacité à initier et à imposer des mesures correctives</p> <p>Faculté d'observation</p> <p>Capacité d'analyse</p> <p>Gestion du changement</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduisent systématiquement les changements et nouveautés dans leur propre zone de travail. • Sont ouverts aux changements et aux nouveautés. • Veillent à une communication respectueuse et motivante.
<p>10.7 Garantir ses performances personnelles</p> <p>Les chefs d'équipe organisent leur travail quotidien de manière proactive et sont en mesure de gérer les contraintes psychiques et physiques.</p> <p>Ils gèrent leur emploi du temps de façon régulière et planifient leurs tâches dans un cadre temporel réaliste.</p> <p>Ils vérifient régulièrement s'ils ont géré leur temps comme prévu et informent immédiatement leur supérieur hiérarchique en cas de surcharge, de surmenage ou de manque de temps.</p>	<p>Connaissances relatives à l'établissement d'un calendrier sur le long terme efficace</p> <p>Connaissances sur la fatigue, la surcharge de travail et le surmenage</p> <p>Utilisation de méthodes pour gérer son emploi du temps sur le long terme</p> <p>Savoir communiquer suffisamment tôt (manque de temps, surcharge de travail, surmenage, épuisement)</p> <p>Anticipation, agir de façon responsable.</p> <p>Conscience aigüe de sa surcharge de travail ou de son surmenage pendant le travail quotidien</p> <p>Sensibilité et attention</p>	<p>Les chefs d'équipe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appliquent la gestion de leurs propres ressources de manière efficace. • Planifient en détail leurs interventions. • Ont une connaissance approfondie de la planification et la gestion du temps. • Ont une connaissance approfondie de la gestion du stress. • Veillent aux signes de surcharge de travail, surmenage et fatigue chez eux-mêmes et chez les collègues. • Sont prêts à informer leur supérieur hiérarchique en cas de manque de temps. • Sont conscients de leurs ressources et se fixent des limites ou en parlent à leur supérieur hiérarchique.